



Assemblée générale

Cinquante-septième session

18^e séance plénière

Vendredi 20 septembre 2002, à 10 h 30
New York

Documents officiels

Président : M. Kavan (République tchèque)

La séance est ouverte à 10 h 35.

Déclaration du Président à l'occasion de la Journée internationale de la paix

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au premier orateur pour ce matin, je voudrais rappeler que par sa résolution 55/282, l'Assemblée générale a décidé qu'à partir de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, la Journée internationale de la paix sera célébrée chaque année le 21 septembre. Par la même résolution, elle a proclamé cette Journée une journée de cessez-le-feu et de non-violence dans le monde entier et invité tous les pays et peuples à commémorer cette journée en cessant, durant 24 heures, les hostilités et ce, au moyen d'activités éducatives et de sensibilisation du public.

Au cours des deux dernières décennies, l'ONU a ont commémoré la Journée internationale de la paix. Mais en adoptant la résolution 55/282, l'Assemblée a non seulement fixé une date précise pour la commémoration de cette Journée, mais elle a également créé un cadre permettant à cette Journée de prendre une dimension mondiale et d'avoir un impact pratique. Je pense que cette décision, adoptée à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, a donc renforcé la signification de la Journée – une signification qui devrait prendre de plus en plus de relief dans les années à venir.

Allocution de M. Gustavo Noboa Bejarano, Président de la République de l'Équateur

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du Président de l'Équateur.

M. Gustavo Noboa Bejarano, Président de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Gustavo Noboa Bejarano, Président de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole à l'Assemblée.

Le Président Noboa Bejarano (*parle en espagnol*) : Beaucoup des chefs d'État et de gouvernement qui m'ont précédé à cette tribune sont intervenus avec éloquence pour condamner énergiquement le terrorisme, faire connaître leurs prescriptions pour éliminer la pauvreté extrême et préciser leur vision d'un nouvel ordre international qui assurera la paix et la sécurité dans le monde, ainsi que leurs réserves sur un processus de mondialisation qui, s'il est mal compris, rendra insurmontable à terme le fossé entre les riches et les pauvres.

Nous voudrions insister surtout sur la nécessité urgente de prendre des mesures et de commencer à consacrer au développement des ressources financières nouvelles et plus importantes. Nous devons renforcer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



nos liens communs et agir pour tenter de trouver des solutions aux problèmes qui nous touchent tous.

À nous, les pays pauvres, on demande de faire preuve d'austérité et de discipline fiscale, de respecter les règles du marché et du libre-échange, et de coopérer à la lutte contre les fléaux qui affectent l'humanité. Mais lorsque nous essayons d'avoir accès aux grands marchés pour nos produits, la porte se ferme. On nous demande d'être compétitifs, mais lorsque nous proposons sur le marché les fruits de notre travail, des subventions de plusieurs millions de dollars nous entravent dans notre action, rendant illusoire tout espoir d'être compétitifs.

On nous demande de participer à la lutte contre le trafic des drogues, mais nous n'avons pas eu les ressources promises, qui nous permettraient de réaliser nos plans d'action.

Lorsque nous essayons de négocier de façon sérieuse et créative avec les institutions internationales de prêt, des tentatives sont faites pour nous imposer des conditions qui, si elles étaient acceptées, affaibliraient dangereusement nos démocraties jeunes et parfois fragiles.

On ne comprend pas que nos peuples, dans leur pauvreté, perçoivent fort bien les choses, mais ne peuvent pas encore comprendre les avantages d'un processus de mondialisation qui pourrait ne jamais frapper à leur porte.

Nous, dirigeants des pays en développement, sommes sérieusement critiqués lorsque, de retour de sommets et de conférences, nous n'avons que de maigres résultats à faire valoir et lorsque la détermination de coopérer et d'aider est affaiblie par les actions de quelques-uns par rapport à une déclaration de consensus.

Je voudrais être très clair et exprimer des réflexions simples devant cette instance universelle : l'hypocrisie, l'inégalité, l'injustice, l'approfondissement de la pauvreté et l'incapacité à agir, entre autres problèmes, sont les principales causes des atteintes à la paix. Elles créent un cadre où la violence, l'extrémisme sectaire et l'incompréhension trouvent un terrain fertile.

Le monde développé a trouvé de nouvelles méthodes discriminatoires – sur les plans financier, social et éthique – pour créer des catégories parmi nos pays. Certains voudraient perpétuer cette façon

perverse de créer des catégories sur la base de critères fixés par ceux qui sont plus favorisés que nous. On nous accuse de manquer de transparence et, paraîtrait-il, de ne pas respecter les normes juridiques, alors que nous subissons d'énormes pertes en raison de la corruption. Est-ce possible que les bases même du modèle économique en cours n'aient pas été fortement ébranlées par les scandales qui se sont produits dans les pays les plus riches et les plus puissants?

Nos émigrants font l'objet d'une discrimination, alors qu'on oublie la façon dont les pays les plus prospères sont parvenus à se forger une identité, à travers le métissage ou en ouvrant leurs bras à ceux qui aspiraient au progrès et à la liberté. Les pays développés exigent de nous le renforcement de nos institutions, tout en appuyant, avec lyrisme, des processus démocratiques qui prennent souvent des formes qui ne peuvent déboucher que sur l'instabilité. Il est grand temps de rompre avec les modèles, et il faut le faire sur le champ. Il ne faut pas continuer à simplifier, en se fondant sur un vocabulaire purement économique, tous les avantages d'un processus de mondialisation qui n'est pas encore compris de tous et qui n'a pas été assimilé dans toutes ses composantes.

Nous parlons de la libre circulation des capitaux, mais il faut savoir qu'elle ne prend que la forme de transferts d'investissements vers l'hémisphère Nord. Pour les pays de l'hémisphère Sud, nous recevons ordinairement ces mêmes capitaux sous forme de crédits onéreux, dont le lourd fardeau s'avère impossible à alléger au fil du temps.

Quand le Nord regarde vers le Sud, il le fait de façon paternaliste et condescendante. L'égalité tant invoquée lorsqu'on parle des termes de l'échange n'existe que dans les déclarations, les manuels et les livres des pays développés. Ce qu'il nous faut, c'est une nouvelle déontologie mondiale, qui répudie le terrorisme mais qui aide, avec la même force et la même détermination, à donner du poids à nos efforts novateurs, menés pour éliminer une pauvreté qui menace les principes élémentaires de la dignité humaine.

Quand les vivres, la santé et l'éducation font défaut, quand l'instinct même de survie est limité, alors, à ce moment, nous ne pouvons pratiquement rien faire pour atteindre les valeurs et les idéaux chers à toute société développée. Mon pays condamne le terrorisme. Mon gouvernement appuie tous les efforts

visant à l'éliminer, mais l'Équateur exige également la création d'une nouvelle coalition et d'un nouvel ordre pour lutter contre la pauvreté.

Nous vivons un nouveau siècle, un siècle de solidarité. Mais nous devons également faire en sorte que ce siècle soit vraiment celui du respect de la part de tous les pays à l'égard des principes régissant le droit international. Nous vivons effectivement un nouveau siècle au cours duquel nous devons condamner et poursuivre toutes les activités qui violent le caractère sacré de la vie humaine. On ne peut aucunement justifier la violence terroriste qui tue des innocents. Nous devons travailler de manière concertée avec toutes les forces dont nous disposons, conformément grâce au droit international, pour lutter contre ce fléau.

Mais ce siècle est également un siècle de changement d'attitudes et de propositions, un temps où nous devons trouver une solution définitive au problème de la dette des pays pauvres envers les pays développés. Nous devons nous concentrer sur les grandes occasions qui se présentent afin de construire un monde plus équitable et plus solidaire.

En tant que citoyen du monde, je me préoccupe du fait que l'engagement de satisfaire les besoins fondamentaux de la planète ne soit pas également partagé par tous. Beaucoup de choses sont exigées de ceux d'entre nous qui disposons d'une grande diversité et de ressources renouvelables, mais nous n'obtenons pas en échange les outils financiers qui nous permettraient de trouver d'autres ressources possibles pour le développement et d'empêcher la destruction de nos ressources naturelles, comme si cet engagement à l'égard de l'environnement devait reposer uniquement sur nos épaules. Nous devons lutter pour améliorer la qualité de vie sur cette terre. Mais les bénéficiaires de cette lutte doivent être tous les citoyens du monde et pas simplement les citoyens qui ont eu la chance de naître dans le Nord.

L'Équateur, que j'ai l'honneur de représenter dans cette Assemblée, est un pays qui s'est engagé à servir les causes les plus nobles de la communauté internationale. Il ne ménagera aucun effort en vue de permettre à sa population d'édifier une société humaine où hommes, femmes et enfants, sans distinction aucune et sans exclusion, pourront se développer pleinement et s'épanouir.

L'Équateur souhaiterait être un modèle de déontologie qui soit orienté vers l'avenir. Il veut venir dans toutes les enceintes internationales et y faire entendre la voix de la raison. Nous aspirons à créer un monde de liberté, ainsi qu'une société plus juste et plus solidaire. Il veut, depuis le point de jonction des deux hémisphères, être un trait d'union entre le Nord et le Sud, qui doivent marcher ensemble vers le développement et qui ne doivent pas être séparées par des conventions géographiques.

Merci pour cette occasion extraordinaire qui m'a été donnée de m'adresser à la communauté mondiale. Je vous remercie de vos efforts persistants destinés à faire de l'ONU l'enceinte la plus importante pour les débats internationaux. Mon pays et mon gouvernement reconnaissent que cet organe est la plus haute instance pour ce qui est de débattre et de trouver des solutions aux problèmes qui affectent en permanence l'humanité tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de l'Équateur de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gustavo Noboa Bejarano, Président de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de son S. E. M. Alhaji Ahmed Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone.

M. Alhaji Ahmad Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kabbah (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Il y a deux ans, je suis venu ici, à la tribune de cette Assemblée, avec des sentiments partagés. D'une part, mon pays venait d'être témoin d'une tentative injustifiée de torpiller le processus de paix. La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) était en train de se remettre d'un impudent affront, porté à sa capacité militaire ainsi qu'à l'autorité du Conseil de

sécurité. D'autre part, j'étais optimiste, avant tout parce que le peuple sierra-léonien s'était montré, une fois de plus, déterminé à continuer sa lutte pour la paix. J'étais également optimiste car le Conseil de sécurité avait réagi de manière appropriée en donnant à la MINUSIL des responsabilités accrues au titre de son mandat, et avait augmenté les effectifs militaires de la mission.

Aujourd'hui, je suis ici, devant vous, et je n'éprouve qu'un seul sentiment, un sentiment de joie extrême. La longue guerre livrée par les rebelles en Sierra Leone a pris fin. Tous les combattants ont été désarmés et démobilisés. La réinsertion est en cours. À l'heure actuelle, plus de 55 000 anciens combattants participent à des programmes de réinsertion, qui vont de l'éducation traditionnelle et de la formation professionnelle au petit commerce, à l'agriculture et au développement communautaire.

Au moment où la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration vise principalement l'insertion des ex-combattants, une autre institution nationale, la Commission nationale pour l'action sociale, est activement engagée dans les programmes qui profiteront à toutes les victimes de cette guerre brutale, en particulier aux couches les plus vulnérables de la population.

Le fait positif récent le plus encourageant est la démonstration faite il y a quatre mois par le peuple sierra-léonais qu'il ne renoncera jamais à son droit constitutionnel de choisir ses dirigeants par des élections libres. Il a envoyé au monde entier le message retentissant qu'il est encore possible d'organiser en Afrique des élections libres et régulières.

Notre objectif ne visait pas seulement à gagner la guerre des rebelles, mais à défendre le droit de notre peuple à la vie. Nous nous sommes battus contre une tentative brutale de quelques-uns déterminés, avec l'aide de forces situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la sous-région, à prendre le pouvoir et à s'assurer un accès permanent et sans entrave à nos ressources minérales. Mon objectif prioritaire en tant que dirigeant démocratiquement élu fut pour nous de gagner la paix. Je suis heureux de dire aujourd'hui que le peuple de la Sierra Leone continue de travailler assidûment à gagner la paix.

Nous partageons le point de vue qu'il ne peut y avoir de paix en Sierra Leone sans justice. Il faut

également considérer comme faisant partie des dividendes de la paix l'appui reçu jusqu'ici pour la création d'une cour spéciale en vue de traduire en justice ceux qui portent la plus grande responsabilité des violations graves du droit international humanitaire et des lois nationales de la Sierra Leone.

Nous sommes également convaincus que nous ne pouvons pas parler de paix durable en Sierra Leone s'il n'y a pas de réconciliation nationale. Rendre la Commission vérité et réconciliation pleinement opérationnelle est devenu, depuis son inauguration en juillet dernier, une de nos préoccupations majeures. Permettez-moi d'ajouter, toutefois, qu'un appui international insuffisant à la Commission pourrait remettre en cause les perspectives de réconciliation nationale qui constitue – les Membres en conviendront avec moi – l'un des préalables d'une paix et d'une justice durables.

La victoire obtenue jusqu'ici par le peuple sierra-léonais dans le processus de paix lui appartient, mais ne revient pas qu'à lui. C'est aussi une victoire pour l'Organisation des Nations Unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et pour l'ensemble de la communauté internationale. En fait, c'est une victoire pour l'humanité, pour tous ceux qui chérissent la dignité et la valeur de la personne humaine. Permettez-moi donc de saisir l'occasion pour exprimer, au nom de tous les Sierra-Léonais, notre gratitude profonde et sincère à la famille des Nations Unies, à la CEDEAO et à son Groupe de contrôle, ainsi qu'à d'autres organisations régionales, tant intergouvernementales que non gouvernementales, pour leur appui dans notre lutte prolongée. Ce fut un partenariat pour la paix et pour la sécurité que nous n'oublierons jamais.

Avec votre permission, Monsieur le Président, je me dois encore une fois de faire l'éloge de certains États, avec lesquels nous entretenons une amitié particulière et qui ont joué un rôle central dans cet effort. Je veux parler, entre autres, du Royaume-Uni, de la République fédérale du Nigéria, de la République de Guinée, du Ghana et du Mali, des États-Unis d'Amérique et de la Chine. Nous nous souviendrons toujours de leur place dans le grand partenariat pour la paix et pour la sécurité qui a arraché la Sierra Leone

aux affres d'une totale destruction. C'est en cela que consiste la responsabilité collective dans notre monde solidaire.

Tout en célébrant notre succès mutuel, nous devrions en même temps reconnaître les défis à relever non seulement en Sierra Leone, mais aussi dans l'Union du Fleuve Mano et dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest. Malgré notre succès, la situation dans notre partie du continent continue de représenter une menace pour la paix et la sécurité internationales. Cette menace persiste et pourrait s'aggraver si nous ne réussissons pas à consolider les acquis réalisés en Sierra Leone. Je voudrais donc réitérer mon récent appel à l'Organisation des Nations Unies et à la communauté internationale, dans son ensemble, pour qu'elles demeurent engagées dans notre effort national visant à consolider notre paix durement gagnée. J'ai été encouragé par le fait que, suite aux élections de mai 2002, le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité ont souligné la nécessité de consolider davantage ce que nous avons réalisé jusqu'ici.

Le peuple sierra-léonais et la communauté internationale ont consenti des investissements considérables, tant matériels qu'en ressources humaines, pour parvenir au stade où nous sommes aujourd'hui. Ce serait une terrible erreur si, par le simple relâchement de notre vigilance et la non-adoption d'une série d'actions appropriées, nous laissons le pays retomber dans un conflit armé. Nous partageons le point de vue du Secrétaire général, exposé dans son dernier rapport sur la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, que l'Organisation devrait veiller à ce que la prochaine phase de la Mission ne remette pas en cause les progrès réalisés jusqu'ici dans la stabilisation de la paix en Sierra Leone.

Au delà de la Sierra Leone, on constate avec inquiétude que des conflits risquent de se propager dans toute la sous-région. Ce serait dramatique si nous sous-estimions la menace actuelle à la paix et que nous remettions à plus tard la recherche des moyens de prévenir cette propagation.

Comment alors veiller, à court terme, à ce que la Sierra Leone maintienne sa paix nouvellement acquise? Comment contenir les hostilités actuelles au-delà de la frontière avec le Libéria? La nécessité de répondre à ces questions est devenue plus urgente au moment où nous approchons de la fin du mandat actuel de la

MINUSIL. Dans l'attente de la nouvelle phase de cet important instrument de paix, je pense qu'il me faut attirer l'attention du Conseil de sécurité, par l'entremise du Secrétaire général, sur certaines de ces questions qui pourraient être prises en compte dans le cadre d'une stratégie de sortie pour la MINUSIL.

Récemment, j'ai fait part de mes réflexions à ce sujet et sur des questions connexes dans une lettre que j'ai adressée au Secrétaire général. La lettre a depuis été publiée en tant que document du Conseil de sécurité S/2002/975 en date du 29 août 2002. Permettez-moi de souligner quelques points soulevés dans cette communication. Ce sont des questions liées à la capacité des forces armées et de la police sierra-léonaises de s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions respectives dans tout le pays, aux problèmes que nous rencontrons dans l'intégration de tous les ex-combattants, aux risques découlant des troubles dans le Libéria voisin, en particulier à leurs répercussions sur la paix et la stabilité en Sierra Leone et dans l'ensemble de l'Union du fleuve Mano, au danger que comporte l'absence manifeste d'un plan stratégique de la part de la communauté internationale pour régler la situation au Libéria, tout particulièrement quand le pays se prépare à tenir des élections capitales l'année prochaine, et enfin au retard mis à répondre à la demande d'aide internationale à la CEDEAO en vue de maintenir la sécurité aux frontières communes de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

Nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait tenu compte de ces questions, ainsi que d'autres, au moment d'élaborer ses recommandations au Conseil de sécurité en vue d'une réduction modérée et graduelle des effectifs de la MINUSIL. Cela nous évitera de susciter un nouveau sentiment d'insécurité dans la population si longtemps traumatisée. Je suis également persuadé que le Conseil de sécurité étudiera ces recommandations avec soin, surtout si l'on tient compte de l'évaluation faite par mon gouvernement et par le Secrétaire général lui-même qui estiment que le conflit au Libéria continue de représenter la menace la plus grave à la stabilité qui règne à présent en Sierra Leone. Qui peut oublier que la rébellion qui dure depuis 10 ans en Sierra Leone a été engagée à partir du territoire du Libéria?

La situation de paix et de sécurité actuelles en Sierra Leone et dans le reste de la sous-région de l'Union du fleuve Mano est évidemment une question qui nous préoccupe constamment. Toutefois, en tant

que membre de la communauté mondiale, nous nous préoccupons aussi gravement des obstacles à la coopération internationale en vue du développement économique et social; des menaces à la paix et à la sécurité internationales, et notamment de la course aux armements nucléaires et du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations; des droits des groupes de population vulnérables tels que les enfants et les personnes handicapées. Il faut souvent des accords ou des mécanismes multilatéraux appropriés pour assurer le règlement effectif de tous ces problèmes.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la coopération multilatérale n'a jamais été un outil aussi indispensable pour résoudre les différends internationaux et pour assurer le bien-être des peuples partout. La Sierra Leone accorde donc une importance fondamentale au renforcement de la coopération multilatérale, comme en témoignent de récentes conférences comme la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable. Nous disposons là de programmes efficaces permettant d'exposer les intérêts de tous les États et de concevoir des stratégies communes afin de faire face ensemble aux problèmes que les pays ou les régions individuels n'ont autrement pas les moyens d'affronter.

Il est, par conséquent, évident que nous devons continuer à tendre vers une approche multilatérale face à ces problèmes et à d'autres problèmes internationaux. Si l'on réduit ou si l'on contourne l'approche multilatérale pour des questions qui touchent la vie de millions de personnes dans le monde, cela pourrait, et j'insiste là dessus, avoir des conséquences catastrophiques pour nous tous.

Il y a deux ans, dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'État et de gouvernement, dans un esprit d'interdépendance, se sont engagés à collaborer afin d'atteindre des objectifs spécifiques dans le domaine de la paix, de la sécurité et du désarmement, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'éradication de la pauvreté. Ces objectifs s'appuient tous sur une ferme croyance aux principes de la coopération multilatérale et à l'existence d'intérêts communs.

Les engagements qui ont été pris par les dirigeants du monde, dans la Déclaration du Millénaire, de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique sont d'une importance particulière pour nous

– non seulement parce que c'est en Afrique qu'il y a le plus grand nombre de pays classés comme les moins avancés et où près de la moitié de la population vit dans la pauvreté la plus totale; c'est aussi parce que nous avons tous tiré parti et ne pouvons manquer de tirer parti des ressources les uns des autres.

Malgré le niveau actuel de son développement global, l'Afrique a beaucoup à offrir au reste du monde. Bien sûr, nous, les Africains, sommes conscients de notre responsabilité fondamentale qui est d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies afin d'améliorer la qualité de vie de nos populations et de renforcer notre capacité de contribuer plus efficacement aux économies de nos partenaires du monde développé.

C'est bien ce que représente le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) – un partenariat entre les pays africains, un partenariat avec le reste du monde et un progrès pour toute l'humanité. C'est dans ce contexte que les conclusions qui se sont dégagées de la réunion de haut niveau que l'Assemblée a tenue en début de semaine sur les moyens et les méthodes d'appuyer le NEPAD prennent une extrême importance pour mon pays.

Dans la même veine, la Sierra Leone se félicite également de l'engagement que les huit principaux pays industrialisés, le G-8, ont pris lors de leur réunion récente au Canada, d'appuyer très fortement le NEPAD et de mettre en place des partenariats renforcés avec les pays africains dont la performance reflète les engagements du NEPAD. La Sierra Leone est, pour sa part, résolue à poursuivre vigoureusement les objectifs énoncés dans le NEPAD, non pas simplement parce que nous avons actuellement besoin de l'aide des donateurs, mais surtout parce que nous estimons que ces objectifs ont les qualités requises pour nous permettre d'éliminer la pauvreté extrême, de réaliser le développement durable et d'assumer une plus grande part de responsabilité dans notre destin.

J'ai commencé par affirmer à l'Assemblée que j'étais venu cette fois-ci empli d'une joie extrême en raison de l'évolution récente de la situation dans mon pays. Bien sûr, la quête d'une paix durable accompagnée de justice et de la réconciliation nationale est un processus continu et nous sommes parfaitement conscients des défis que nous devons encore relever. Toutefois, je peux dire avec assurance que ce que nous avons obtenu jusqu'à présent, avec

l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale, nous a donné l'impulsion nécessaire pour relever ces défis.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Alajhi Ahmad Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je tiens à faire une déclaration très brève. Comme l'annonce le Journal des Nations Unies d'aujourd'hui, cet après-midi tout de suite après la fin du débat général, l'Assemblée générale va examiner le rapport du Bureau, publié sous la cote A/57/250, ainsi que la demande d'inscription d'un point additionnel à l'ordre du jour de la cinquante-septième session, contenue dans le document A/57/231.

Allocution de M. Askar Akayev, Président de la République kirghize

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Askar Akayev, Président de la République kirghize.

M. Askar Akayev, Président de la République kirghize, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation Nations Unies à S. E. M. Askar Akayev, Président de la République kirghize, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Akayev (Kirghizistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter de votre élection à la fonction éminente de Président de ce forum international représentatif et de vous souhaiter un plein succès dans votre tâche. Votre élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale symbolise non seulement le respect que tous éprouvent pour votre personne, mais également l'autorité dont jouit votre pays sur la scène internationale. Ces dernières décennies, la République tchèque a traversé des périodes difficiles. Pour cette raison, elle comprend bien les problèmes du Kirghizistan, qui connaît une

transition d'un passé autoritaire à un avenir démocratique.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Han Seung-soo pour le travail brillant qu'il a accompli à la présidence de la session précédente. La session actuelle est marquée par des événements d'importance puisque la Confédération suisse, et bientôt la République démocratique du Timor-Leste, feront partie de la communauté des Membres de l'ONU. Je souhaite une très chaleureuse bienvenue aux représentants de ces pays, qui participent à l'actuelle session de l'Assemblée générale.

C'est la première fois que je prends la parole à cette tribune de l'Assemblée générale, en tant que Président de la République kirghize souveraine. Onze années se sont écoulées depuis la déclaration de l'indépendance de l'État kirghize. Ce qui m'amène à cette tribune est l'aspiration à vous faire part de réflexions sur les problèmes les plus urgents de notre développement national.

Premièrement, je voudrais aborder le thème de l'Année internationale de la montagne, qui est célébrée cette année conformément à une résolution adoptée à la 53ème session de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle fut proclamée à l'initiative du Kirghizistan ainsi que d'autres pays montagneux, pour lesquels le développement des zones montagneuses revêt une importance particulière. Nous sommes profondément reconnaissants de l'appui qu'a reçu notre initiative. Grâce aux efforts de l'ONU, des événements importants ont déjà eu lieu aux niveaux régional et national. Le bilan de ces activités sera tiré lors du Sommet mondial sur la montagne, qui aura lieu dans notre capitale, à Bichkek, à la fin du mois d'octobre prochain. Et pour que ce sommet soit réussi, nous allons rassembler toutes les meilleures conditions de travail, dans la meilleure tradition de chaleur et d'hospitalité kirghizes.

Je pense que les représentants présents dans cette salle seront d'accord avec moi pour dire que, parmi les nombreux et complexes problèmes que la communauté mondiale doit affronter, les plus urgents sont le développement de la démocratie et la garantie des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces objectifs ont reçu la première priorité de la République kirghize dès sa création.

Nous sommes convaincus que, dans le monde actuel, sans démocratisation et émancipation des

individus, on ne peut parvenir au progrès et à la prospérité. Toutefois, les restes de l'héritage autoritaire soviétique sont encore bien ancrés dans les esprits, chez notre peuple, en particulier chez les personnes âgées. Ce n'est pas sans raison que les ex-États soviétiques sont rangés, dans la classification internationale, dans la catégorie des États en transition. Notre expérience a montré que le processus de transition est particulièrement difficile, non seulement dans le domaine de l'économie, mais aussi dans les consciences.

Sur notre route vers la démocratie, nous avons connu la joie des succès et l'amertume des échecs. Lorsque nous avons analysé nos échecs, nous avons fini par comprendre que la principale explication de ces échecs était le déficit démocratique. Afin de donner à la démocratie une nouvelle dynamique puissante, j'ai, en tant que Président, lancé un nouveau concept national : le Kirghizstan, pays des droits de l'homme. Nous avons l'intention d'élaborer un code démocratique et de créer un conseil pour la sécurité démocratique. Récemment, afin d'approfondir le processus de démocratisation, j'ai pris la décision de réformer notre Constitution et de convoquer une Assemblée constituante. Cette Assemblée est presque parvenue au terme de ses travaux durant mon présent voyage aux États-Unis. La difficulté réside principalement dans le fait que dans la société coexistent différentes approches du développement de la démocratie. Certaines forces, qui prétendent défendre ardemment la démocratie, considèrent que l'essence de la démocratie repose sur la destruction des structures existantes et de la mise en oeuvre de nouvelles expériences. Cela entraînerait cependant une transition très longue de l'autoritarisme à la démocratie, alors que le peuple attend avec impatience la stabilité. Au nom du peuple du Kirghizstan, je voudrais assurer la communauté internationale que nous adhérons aux principes de la démocratie, et que nous suivons cette voie avec confiance, malgré les difficultés et les obstacles que nous rencontrerons.

J'estime que le problème de l'élimination de la pauvreté est aussi important que le problème du développement de la démocratie. Ce problème s'est aggravé à l'heure actuelle, dans la période postsoviétique. Nous ne sommes pas le seul pays pauvre dans le monde. Il y a de nombreuses raisons à cela, et je ne compte pas en faire l'analyse dans la présente déclaration. La pauvreté a un impact négatif

sur le moral de la population, et crée de nombreux obstacles au processus de démocratisation. Par ailleurs, la pauvreté alimente l'extrémisme et le terrorisme international.

La communauté internationale a déclaré à de nombreuses reprises sa détermination à aider les pays qui en ont besoin à vaincre la pauvreté. M. George W. Bush, Président des États-Unis, a promis d'accroître substantiellement l'assistance aux pays pauvres, lorsqu'il a annoncé la création du Millennium Challenge Account. Nous sommes reconnaissants de toutes leurs initiatives à l'ONU, au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et aux autres organisations internationales, ainsi qu'aux pays donateurs, pour leur assistance aux pays pauvres. Toutefois, ces efforts ne sont pas encore suffisants.

Suivant l'exemple de mes collègues venus d'autres pays pauvres, je voudrais appeler la communauté internationale à ne pas relâcher ses efforts dans la campagne contre la pauvreté et à trouver de nouvelles ressources et de nouvelles approches pour résoudre ces problèmes. Cela aiderait à réduire les poches d'instabilité, à encourager le développement de la démocratie, et cela aurait un impact positif sur le développement du monde en général.

Je voudrais aborder la question du terrorisme international, qui est la principale menace à l'échelle mondiale. New York, où l'Assemblée est aujourd'hui réunie, a connu une tragédie terrible qui a montré la face odieuse et barbare du terrorisme. La République kirghize, qui a connu ces dernières années des incursions sur son propre territoire de groupes terroristes internationaux, a vivement soutenu l'appel du Président des États-Unis, M. George Bush, à créer une coalition antiterroriste. Avec la Russie et ses autres partenaires et alliés, le Kirghizstan s'est associé à la campagne contre le mal ignoble que représente le terrorisme. Nous apprécions grandement les travaux du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, et je vous assure que le Kirghizstan offrira toute l'assistance possible au Comité dans le cadre de ses travaux.

Aux niveaux mondial, régional et national, le Kirghizstan participe activement à la lutte contre le terrorisme international. Nous avons mis notre territoire à la disposition des forces militaires de la coalition antiterroriste. En décembre dernier, notre capitale, Bichkek, a accueilli une conférence

internationale sous les auspices de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en vue de renforcer les efforts globaux pour lutter contre le terrorisme international. Une Déclaration et un Programme d'action adoptés à cette occasion ont permis de poser des fondations solides pour une action au niveau mondial.

M. Noboa Bejarano (Équateur), Vice-Président, assume la présidence.

Des centres de lutte contre le terrorisme ont été créés dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai et de la Communauté des États indépendants. Dans le cadre du Traité de sécurité collective, des Forces collectives de déploiement rapide ont été mises en place avec Bichkek pour quartier général.

Il y a cependant encore beaucoup de problèmes non résolus auxquels la coalition antiterroriste va se heurter en Afghanistan, où jusqu'à une époque récente se trouvait le principal bastion du terrorisme international. Le 23 septembre, je m'entretiendrai avec le Président Bush à la Maison Blanche. Je pense que la question de notre coopération dans le contexte de la lutte contre le terrorisme sera ma priorité absolue. Je compte assurer le Président des États-Unis que le Kirghizistan, de concert avec la Russie et avec nos autres partenaires, s'acquittera de ses responsabilités.

L'un des principaux points de ma déclaration devant l'Assemblée générale consiste à attirer son attention sur un événement de premier plan qui aura lieu en République de Kirghizistan. Je me réfère au fait que l'année prochaine, en 2003, notre peuple célébrera le 2 200e anniversaire de l'existence de l'État kirghize. Compte tenu des souhaits exprimés par de larges couches de population au sein de notre société, et en ma qualité de Président, j'ai proclamé l'année 2003 Année de l'État kirghize.

Pour les États nouvellement indépendants qui ont vu le jour après l'effondrement de l'Union soviétique, la recherche de leurs racines historiques et ethniques est devenue une tâche vitale. Je suis certain que de nombreux États qui sont représentés à l'ONU ont éprouvé la même volonté à l'aube de leur indépendance. Les recherches qu'ont menées nos historiens et une étude des travaux d'orientalistes renommés nous ont amenés à la conclusion que la première entité étatique kirghize est apparue à la fin du troisième siècle avant notre ère. Ce fait a été étayé de façon convaincante dans d'anciennes chroniques

chinoises. Un chroniqueur chinois célèbre, du nom de Sima Qian, qui est considéré comme l'Hérodote chinois, a rédigé une chronique en vers de l'existence, en des temps anciens, d'un État kirghize, sous forme d'une principauté kirghize. Cet État a fleuri à certaines époques, puis s'est contenté de couvrir à l'état latent pendant d'autres périodes. Mais la notion d'État a été adoptée par le peuple kirghize plusieurs siècles avant la fin du XXe siècle, lorsqu'il a pris la forme de la République de Kirghizistan, qui est ensuite devenu un Membre des Nations Unies.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée qu'en 1995 le peuple kirghize a célébré un grand événement, à savoir, le millénaire de notre grande oeuvre littéraire d'inspiration folklorique, l'épopée héroïque connue sous le nom de *Manas*. Nous sommes très reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies d'avoir pris la décision de prêter un écho international à cet événement. Au Kirghizistan, les célébrations du millénaire du *Manas* se sont déroulées dans un grand enthousiasme. Cela a permis de ranimer l'esprit national comme jamais auparavant et de consolider l'unité de notre peuple.

De cette tribune, je m'adresse au Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi qu'à toutes les délégations qui participent aux travaux de l'actuelle session afin de leur demander d'adopter une décision conférant un statut international à cet événement historique que constitue le 2 200e anniversaire de l'État kirghize. Ce serait accepté par mon peuple avec une profonde gratitude. Cela ferait beaucoup pour promouvoir la stabilité intérieure et consoliderait le caractère multiethnique de ma nation. Notre délégation, en coopération avec d'autres délégations, présentera sur ce sujet un projet de résolution approprié qu'en ma qualité de Président du Kirghizistan, je demande à l'Assemblée d'appuyer.

La coopération du Kirghizistan avec l'Organisation des Nations Unies revêt un caractère multiple. Elle englobe toute une gamme de problèmes qui ont un intérêt vital pour notre pays. Nous avons toujours reçu de la part de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées un appui et une assistance inébranlables, cela à toutes les étapes de notre développement depuis notre accession à l'indépendance. Je profite de cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude pour cette assistance. De cette tribune, je voudrais annoncer que le Kirghizistan continuera de rester fermement attaché

dans l'avenir aux buts et aux principes de l'Organisation, et que nous apporterons, dans la mesure de nos moyens, notre contribution à leur réalisation.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kirghizistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Askar Akayev, Président de la République kirghize, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland.

M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dlamini (Swaziland) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de la délégation du Royaume du Swaziland. Je fais part des chaleureuses salutations et des meilleurs vœux de S. M. le Roi Mswati III, de S. M. la Reine Indlovukazi, du Gouvernement et de toute la nation swazi à tous les membres de la famille des Nations Unies.

Le Royaume du Swaziland s'est associé au reste du monde dans la tristesse qui a marqué la commémoration du premier anniversaire des actes monstrueux qui ont lieu au mois de septembre 2001. Encore une fois nous exprimons notre solidarité avec tous ceux qui ont souffert lors de cette journée fatale à New York et ailleurs aux États-Unis, ainsi qu'avec tous ceux dont les vies ont été touchées par les événements ultérieurs dans le reste du monde.

Au lendemain des événements du 11 septembre, il est compréhensible que le monde soit préoccupé par la question de la sécurité et de la guerre contre le terrorisme. Le Royaume du Swaziland réaffirme sa détermination farouche de faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'appuyer l'alliance mondiale contre le terrorisme, et il est résolu à veiller à ce qu'aucun aspect du terrorisme, y compris son financement ou son organisation, ne puissent prendre racine à l'intérieur de nos frontières.

Les progrès réalisés dans certaines zones de l'Afrique s'inscrivent dans une tendance générale à l'optimisme qui se propage dans tous les pays de notre continent. Nous ne pouvons nier qu'il reste encore nombre de problèmes graves à régler, pour ce qui est tant des situations de conflit que du développement général. Nous avons placé notre confiance dans l'Union africaine pour nous éloigner du sous-développement du passé, et le Royaume du Swaziland est impatient de travailler avec les autres membres pour faire de ce nouvel organe un organe qui s'attaquera véritablement aux problèmes et fera une réelle différence dans la vie de chaque Africain.

D'une importance cruciale au succès de l'Union africaine est le rôle du monde développé : sera-t-il à la hauteur des engagements pris à l'égard du continent et du monde en développement?

Le Royaume du Swaziland continue de se développer dans la paix et le calme, conformément aux aspirations et aux espoirs de son peuple. Nos relations avec la communauté internationale restent fondées sur les principes d'une coexistence pacifique universelle, du règlement de tous les différends par un dialogue pacifique, du respect mutuel et de la considération due à la souveraineté des nations indépendantes. Nous attachons une grande valeur à notre admission à l'ONU et à d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales. Notre coopération et notre amitié avec d'autres pays du monde nous donnent un instrument important avec lequel nous pouvons aborder nos préoccupations nationales d'ordre politique, économique, social et humanitaire. D'une importance particulière est l'accès de nos produits aux marchés internationaux, et l'investissement étranger direct : ces deux éléments sont indispensables aux efforts que nous déployons pour améliorer notre économie et assurer des emplois à notre population.

L'allègement de la pauvreté reste une priorité de premier ordre. Soixante-six pour cent de notre population vit en deçà du seuil de pauvreté internationalement reconnu; et pourtant, le fait que notre pays soit classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure nous empêche d'accéder à un grand nombre des fonds et des ressources mis à la disposition des pays classés dans d'autres catégories. Nous travaillerons avec l'ONU pour veiller à faire rectifier cette situation.

Entre-temps, nous centrons tous nos efforts et toutes les ressources dont nous disposons sur des programmes qui tentent de relever le défi de la pauvreté dans une optique durable et juste. Notre stratégie nationale de développement, résultat d'une consultation directe avec le peuple, nous donne un plan d'action gouvernemental; elle est d'autre part tout à fait conforme aux principes d'Action 21.

Malgré tous nos efforts et notre succès restreint dans de nombreux domaines, nous sommes limités dans notre capacité d'atteindre nos objectifs, non seulement parce que nous n'avons pas suffisamment accès aux fonds de développement, mais aussi en raison d'une multitude de problèmes qui nous touchent simultanément et que nous ne pouvons surmonter seuls. Comme c'est le cas dans tous les pays en développement, nous sommes particulièrement exposés durant les périodes de difficultés économiques mondiales, et nous sommes particulièrement vulnérables à la maladie et aux effets des changements climatiques.

Mais ce qui pèse sur tous nos problèmes de développement, c'est la menace que posent les risques multiples à la santé, notamment le paludisme et la tuberculose, et surtout le VIH/sida. Le sida continue de faire un grand nombre de victimes au Swaziland, et aucune famille dans le royaume n'a échappé à l'emprise mortelle de cette maladie. Aucun secteur de développement n'est à l'abri des conséquences des taux très élevés et toujours croissants d'infection au VIH qui sévissent parmi notre population, ce qui taxe très lourdement nos ressources humaines et financières dans la bataille à livrer.

Nous essayons de faire de notre mieux, compte tenu de nos ressources limitées. Un Comité national de réaction d'urgence sur le VIH/sida a été mis en place pour centraliser nos efforts. Nous attaquons l'ennemi sur plusieurs fronts, en donnant priorité à la

prévention, aux soins, au conseil et au traitement. Peut-être la plus grande tragédie est-elle l'effet de la maladie sur les enfants qui ont perdu leurs parents. Nous luttons pour donner à ces malheureux orphelins les moyens de continuer à vivre normalement, notamment pour ce qui concerne l'alimentation, l'habillement et la scolarité.

Nous sommes prêts à adopter des stratégies reconnues de soins médicaux, notamment celles qui réduisent la transmission du virus de la mère à l'enfant, et la prescription d'antirétroviraux pour ceux qui en ont besoin. Néanmoins, le fait est que nous ne pouvons pas nous permettre ces médicaments onéreux, et nous devons nous en remettre à la compassion et à l'appui d'autrui. C'est pourquoi le Royaume du Swaziland a été encouragé par les engagements pris l'an passé au Sommet sur le sida et par la création d'un Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Alors qu'il espère recevoir beaucoup d'appui de ce Fonds, notre peuple a été très déçu d'apprendre que la demande que nous avons faite auprès du Fonds au début de l'année avait été rejetée et que les critères de sélection des projets n'étaient plus très clairs. Nous espérons vraiment que notre deuxième demande sera approuvée et qu'un appui international provenant de cette source, ainsi que de ceux qui ont souscrit à des engagements solennels, viendront enfin nous aider à surmonter cette catastrophe nationale.

Entre-temps, nous nous tournons vers nos propres ressources pour livrer cette bataille. Une réponse réside dans la redécouverte de pratiques inhérentes à nos traditions et à notre culture. Nous avons remis en honneur les rites de chasteté et de respect de soi qui ont bien servi notre peuple pendant de nombreuses générations, et ces rites sont de plus en plus acceptés dans notre pays, en particulier parmi les nouvelles générations.

Comme nous l'avons annoncé l'année dernière, Sa Majesté a également sollicité l'appui de la communauté internationale du spectacle, et nous avons été bouleversés par les réponses positives et chaleureuses. Le mois prochain sortira un album produit par des artistes internationaux, intitulé « Songs for Life », dont les recettes seront entièrement consacrées à des programmes sur le VIH/sida en Afrique australe. Nous attendons avec intérêt et avec une grande confiance le succès de cet album dont l'objectif est de sensibiliser le monde à la crise que connaissent un grand nombre de pays, et de collecter

des fonds sur une échelle qui permettra aux plus touchés d'entre nous de faire face à ses terribles conséquences.

À ce moment précis de désavantage maximal, le Royaume du Swaziland et d'autres pays de la région de l'Afrique australe ont été durement touchés par des pénuries alimentaires qui frappent 21 % de notre peuple, essentiellement en raison de la sécheresse. Nous avons été prévenus que la situation allait encore se détériorer à la saison prochaine avec l'arrivée probable des effets d'El Niño. En outre, l'insécurité alimentaire a été aggravée par d'autres problèmes tels que le manque d'eau potable dans les zones rurales et la prévalence des maladies et des décès liés au VIH/sida, qui font que les familles se retrouvent avec des ressources réduites pour satisfaire leurs besoins de base.

Avec nos maigres ressources, nous faisons tous les efforts possibles pour aider notre peuple, et l'une de nos priorités de premier rang est la construction de barrages dans toutes les régions rurales, où la crise est la plus grave. Le Royaume du Swaziland remercie le Secrétaire général et les institutions des Nations Unies des efforts qu'ils ont faits pour remédier à ces problèmes en lançant un appel global interinstitutions en réponse à la crise humanitaire en Afrique australe. Nous apprécions la réaction suscitée par cet appel, et nous espérons un appui accru à mesure que la famine resserrera son étreinte.

Nous apprécions la participation directe de l'Envoyé spécial du Secrétaire général sur la crise humanitaire dans notre région, M. James Morris, et nous sommes impatients de travailler avec lui ainsi qu'avec tous nos amis et partenaires internationaux qui nous ont déjà si généreusement fourni une aide alimentaire d'urgence pour aider le Swaziland à traverser cette récente crise.

La révision de la Constitution du Royaume du Swaziland continue, et la rédaction du nouveau texte est presque terminée. La phase suivante consistera dans l'examen par le peuple du projet de document pour veiller à ce que ses souhaits soient respectés. Ce sera la phase finale avant l'adoption officielle du document. Nous voulons croire que la communauté internationale respectera le fait que ce document final, qui est issu de larges consultations avec l'ensemble de la nation, est la fidèle expression des souhaits de la population et qu'il servira le Royaume du Swaziland pendant des

générations et des générations. Nous savons gré à tous ceux qui nous ont ainsi aidés à renforcer notre nation.

Le Royaume du Swaziland tient à souhaiter une chaleureuse bienvenue au dernier Membre en date de l'ONU, la Suisse, ainsi qu'au Timor-Leste, qui s'apprête à le devenir. Il ne reste plus qu'un groupe de personnes à qui l'on refuse l'occasion de participer aux activités de l'ONU et des institutions qui lui sont associées, je veux parler des 23 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan, État souverain et membre constructif de la communauté internationale.

Ces 23 millions de personnes ont fait la preuve à maintes reprises de leur désir d'apporter leur contribution à l'action de la communauté internationale et de leur capacité de le faire. En ce tournant critique de l'histoire, où le monde est assailli par des difficultés de tous ordres comme l'instabilité, le sous-développement et les difficultés économiques, nous ne pouvons nous permettre d'exclure de notre action collective les ressources et les compétences de la République de Chine à Taiwan. Taiwan, nation démocratique, prospère et éprise de paix, a montré sa volonté d'aider ses amis et ses partenaires à résoudre les problèmes de développement qui se posent à eux et elle est intervenue dans des crises humanitaires partout dans le monde. Taiwan a besoin de l'ONU et l'ONU a besoin de Taiwan. Nous en appelons donc une fois de plus aux autres Membres de l'ONU pour qu'ils reconnaissent le droit des 23 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan d'être représentés au sein du système des Nations Unies et prennent, en conséquence, les mesures leur permettant de le faire.

Nous vivons des temps dangereux. Les tensions mondiales et la possibilité d'un conflit à grande échelle remettent en question tous les espoirs d'un siècle de paix, de stabilité et de développement durable exprimés lors du Sommet du Millénaire, il y a deux ans à peine.

Notre force en tant qu'Organisation repose sur la consultation et le consensus entre tous les États Membres au sujet des questions qui touchent le monde entier. Les sommets et sessions extraordinaires auxquels nous venons tous participer à grands frais ne sont utiles que si nous menons à bien les résolutions que nous adoptons et si nous tenons les engagements que nous prenons.

Pour le Royaume du Swaziland, les principes fondamentaux qui ont présidé à la fondation de l'ONU

représentent encore pour l'humanité la meilleure chance, l'unique chance de vivre et de travailler dans l'harmonie.

Le Royaume du Swaziland tient à réaffirmer ici son attachement total à la Charte fondatrice de notre Organisation et son soutien total à toutes les activités de celle-ci, qui visent à rendre notre monde plus sûr, plus soucieux d'égalité et plus sain pour tous ceux qui l'habitent. Nous nous réjouissons d'avance de travailler avec l'ONU et les institutions qui lui sont associées au cours de l'année qui vient pour aider notre population dans ses efforts de développement.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, S. E. Mme Kristiina Ojuland.

Mme Ojuland (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer souhaiter la bienvenue au dernier Membre de l'ONU, la Suisse, fidèle de toujours à la cause de l'ONU et qui vient finalement de se décider à nous rejoindre. Je me réjouis d'avance d'accueillir également en notre sein le Timor-Leste, qui va devenir Membre de l'Organisation dans les jours prochains. Je tiens aussi à adresser mes félicitations au nouveau Président de l'Assemblée générale.

Je voudrais aborder aujourd'hui trois sujets d'importance capitale pour notre société mondialisée, à savoir : la lutte antiterroriste, le trafic des êtres humains et le développement durable.

Il y a un an aujourd'hui, le monde entier vacillait encore sous le choc des horribles attentats terroristes commis aux États-Unis. Immédiatement après les attentats, la plupart des États, dont l'Estonie, et la quasi-totalité des organisations internationales ont exprimé leur solidarité avec les États-Unis.

Nous nous sommes également associés à la déclaration du 12 septembre 2001 du Conseil de l'Atlantique Nord, qui invoquait l'article 5 du Traité de Washington, ainsi qu'aux déclarations et engagements pertinents de l'Union européenne.

L'Estonie prend une part active à la coalition internationale de lutte contre le terrorisme. Nous avons fourni une équipe de recherche et de secours à l'Opération Liberté immuable dirigée par les États-Unis. Notre unité canine de détection d'explosifs sert actuellement en Afghanistan aux côtés des forces des autres pays venues aider à rétablir l'ordre dans ce pays déchiré par la guerre.

Nous apprécions à sa valeur le rôle remarquable joué par l'ONU et son Conseil de sécurité dans la campagne universelle de lutte contre le terrorisme. Nous reconnaissons pleinement l'importance de la prévention et de l'établissement de nouvelles normes dans ce domaine. Jusqu'à présent, aucun crime susceptible d'être classé dans la catégorie du terrorisme n'a été commis en Estonie. Toutefois, je tiens à assurer l'Assemblée que l'Estonie continuera de faire tous les efforts nécessaires pour jouer le rôle qui lui revient dans cette quête permanente pour une sécurité totale au niveau international.

Je puis déjà annoncer pour mémoire que l'Estonie a ratifié toutes les conventions pertinentes des Nations Unies et qu'elle a présenté promptement aux parties appropriées les rapports demandés sur la mise en oeuvre des différentes résolutions du Conseil de sécurité.

Nous sommes convaincus que des efforts vraiment collectifs, avec la participation de tous les États, permettront finalement à la communauté internationale de faire des progrès remarquables dans la lutte mondiale contre le terrorisme. À cet égard, la coopération dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive revêt une importance particulière, des terroristes pouvant tôt ou tard mettre la main sur ces terribles instruments de malheur.

Aujourd'hui, l'ONU doit défendre son autorité mise en cause. Dans l'intérêt de notre avenir ainsi que du prestige et de la pertinence de l'ONU, il est essentiel que celle-ci n'hésite pas à réagir de façon efficace et décisive lorsqu'elle se heurte à des dangers réels et redoutables. La mise en oeuvre intégrale et inconditionnelle des résolutions du Conseil de sécurité est obligatoire pour tous les Membres, de même que l'imposition effective de ces résolutions.

Nous nous félicitons donc particulièrement de la détermination dont fait preuve la communauté internationale s'agissant de mettre en oeuvre les résolutions portant sur l'Iraq. L'Estonie appuie les nouveaux efforts que déploie le Secrétaire général pour obtenir le respect par l'Iraq des résolutions du Conseil de sécurité. Le retour en Iraq des inspecteurs de l'armement des Nations Unies n'est qu'un début. D'autres actions devront suivre.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Les résultats possibles de l'indécision et de la politique d'apaisement de la communauté internationale trouvent une bonne illustration dans l'histoire de la Ligue des Nations, qui disparut de la scène internationale tout comme certains de ses États membres, dont ma patrie, l'Estonie. Il en est résulté une conflagration internationale qui laissa en ruines une partie importante du monde civilisé, ruines sur lesquelles l'ONU a ensuite été élevée. Cela nous a appris une leçon absolument essentielle : l'inaction peut souvent être bien plus catastrophique que l'action.

La traite des êtres humains et, en particulier, la traite des femmes, est une autre question d'importance qui mérite d'être abordée ici. Le Gouvernement estonien a récemment adhéré à trois Protocoles additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, notamment le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. En juin 2001, lors de la Conférence sur les femmes et la démocratie tenue en Lituanie, les ministres des pays nordiques et des pays baltes chargés de l'équité entre les sexes ont décidé de lancer une campagne conjointe d'informations entre les pays nordiques et baltes pour lutter contre le trafic des femmes.

Cette campagne, qui se poursuivra au moins jusqu'au début de 2003, vise à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la prostitution et de la traite des personnes et à lancer un débat public sur les problèmes concernant la question de la traite des femmes. Cette campagne conjointe est menée simultanément dans les huit pays baltes et nordiques, de concert avec toutes les institutions pertinentes qui se concentrent, au cours de cette année, sur la meilleure manière de faire face à ce problème. Nous espérons que nous disposerons bientôt de propositions concrètes pour élaborer des amendements à la législation nationale appropriée.

Le problème de la traite des femmes fait cependant partie intégrante d'une série de questions plus larges relatives aux femmes, notamment à leur position dans la société, à leur participation au processus de prise de décisions, etc. En février 2003, l'Estonie accueillera une importante conférence internationale sur les femmes et la démocratie pour débattre en profondeur de ces questions et mettre en relief le rôle des femmes dans les sociétés démocratiques. J'espère très sincèrement que cette

conférence permettra de promouvoir la cause des droits des femmes.

Il y a une autre question fondamentale à l'ordre du jour mondial, et c'est d'ailleurs le dernier point que je souhaite aborder dans ma déclaration. Il s'agit de la coopération pour le développement et du développement durable. J'ai participé aux discussions de Monterrey et, après la Conférence de Johannesburg, je tiens à souligner que le fait d'avoir un objectif national clair et une feuille de route pour l'atteindre est un facteur essentiel du développement durable et soutenu. L'Estonie est en train d'élaborer une stratégie spécifique pour le développement durable, processus qui implique la coopération tant de la société civile que du secteur privé.

L'Estonie reconnaît que le problème de la détérioration de l'environnement est bien réel. Nous avons pris des mesures pour y faire face. L'Estonie a ratifié le Protocole de Kyoto, parmi de nombreux autres accords régionaux et internationaux concernant l'environnement, et nous ferons de notre mieux pour mettre pleinement en oeuvre les décisions prises à Johannesburg.

Étant donné que la mise en oeuvre fructueuse des récentes décisions prises au niveau international dépend largement d'une action concertée des différentes parties, la communication et l'accès à l'information deviennent des questions clefs. Il est indispensable de combler le fossé numérique entre les nantis et les démunis si nous voulons que tous les pays puissent bénéficier équitablement de la mondialisation. Compte tenu de nos progrès rapides, l'Estonie a pu appuyer le développement dans divers autres pays.

La création d'une association académique sur la gouvernance en ligne en Estonie – un effort coopératif auquel prennent part le Gouvernement estonien, le Programme de développement des Nations Unies et l'Institut pour la société ouverte – marque une étape importante qui permettra de combler le fossé numérique avec les pays d'Asie centrale et du Caucase. L'association académique sera également ouverte aux autres régions intéressées. Il tiendra compte des expériences réalisées dans divers environnements, offrant ainsi de vastes connaissances qui permettront aux participants de choisir la solution la mieux adaptée à leur solution particulière. Ce projet montre, entre autres, que l'on peut obtenir une synergie découlant de la coopération entre les gouvernements, les

organisations internationales et les organisations non gouvernementales.

J'ai évoqué aujourd'hui quelques questions appartenant à l'ordre du jour mondial, qui ont été débattues longuement lors des dernières réunions et conférences internationales. Ces débats nous ont fourni des indications utiles et ont ouvert la voie à des ententes et décisions. Il est grand temps de les mettre en oeuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rashid Abdullah Al-Noaimi, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

M. Al-Noaimi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Au nom de mon pays, les Émirats arabes unis, j'ai l'honneur de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi votre pays ami, la République tchèque, pour votre élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que vos immenses talents et votre expérience diplomatique dans les affaires internationales vous aideront à atteindre les objectifs de cette session. Nous vous souhaitons plein succès, ainsi qu'au personnel de votre Bureau.

Je tiens également à remercier votre prédécesseur, M. Han Seung-soo, pour sa direction efficace lors de la session précédente.

Je tiens aussi saisir cette occasion pour féliciter la Fédération suisse pour son entrée à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons d'accueillir prochainement la République démocratique du Timor-Leste au sein de l'Organisation, car cela permettra de renforcer son caractère universel.

Nous souhaiterions également remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la sagesse dont il fait preuve à la tête de l'ONU et pour les efforts inlassables qu'il déploie pour améliorer le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité mondiales.

Désireux de parvenir à trouver des solutions plus efficaces et plus transparentes aux problèmes du monde, qui seraient basés sur l'équité et la justice, et d'établir la paix dans un monde où les relations internationales connaissent instabilité et déséquilibre, les États du monde sont réunis dans cette enceinte aujourd'hui au début d'une nouvelle session de l'Assemblée générale.

Sans parler des guerres civiles et régionales, plus de ma moitié de la population mondiale souffre de pauvreté, de famine, d'épidémies et de maladies mortelles. Certains pays occupent toujours les territoires d'autres pays. Tout cela engendre des tensions et une instabilité dans un grand nombre de régions du monde, ce qui met la paix et la sécurité régionales et internationales en péril.

Alors que la communauté internationale se heurte à un nombre croissant de défis, nous sommes de plus en plus conscients de l'importance de respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que la souveraineté du droit international, pour résoudre les conflits, les différends et les exemples d'occupation par des moyens pacifiques.

À notre époque de mondialisation et de développement rapide des technologies de l'information et des communications, le monde est devenu un petit village où l'on peut accéder de partout.

Les intérêts divergents des nations du monde sont devenus étroitement liés, et ce plus que jamais dans l'histoire. Par conséquent, on ne peut pas fermer les yeux sur les problèmes et les souffrances d'autres peuples en raison de la distance géographique ou des différences de culture, de civilisation et de croyance.

Les événements actuels dans le monde prouvent sans l'ombre d'un doute que les résultats des conflits et des guerres, les problèmes de pauvreté et de toxicomanie, et les maladies dépassent les frontières géographiques, atteignent des régions qui paraissent à l'abri et menacent leur stabilité. C'est la raison pour laquelle l'instauration de la paix et de la sécurité internationales est une responsabilité conjointe de tous les gouvernements, de toutes les nations et de toutes les institutions publiques et privées. On ne saurait surestimer la nécessité d'établir un partenariat mondial, sous les auspices de l'ONU, afin de créer une stratégie complète qui tienne compte du droit international, des valeurs humaines ainsi que des besoins et des souffrances de chaque individu.

Les Émirats arabes unis sont bien conscients de l'importance stratégique de la région du golfe Arabique, et du fait que sa sécurité ne peut être séparée de la paix et de la sécurité internationales. En outre, les Émirats arabes unis, sous la direction éclairée du Président du pays, S. A. le cheikh Zaid bin Sultan Al-Nahyan, croient au règlement des différends par des moyens pacifiques, en se basant sur les principes de la

Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international. Sur cette base, les Émirats arabes unis demandent à la République islamique d'Iran de régler la question de son occupation de trois îles – la Grande Tumb, la Petite Tumb et Abou Moussa – par des pourparlers bilatéraux ou à travers la Cour internationale de Justice. Nous réaffirmons aussi que les Émirats arabes unis ont une souveraineté totale sur ces trois îles, y compris sur leur espace aérien, leurs eaux régionales, leur plateau continental et leur région économique exclusive, car elles font partie intégrante des Émirats arabes unis.

Les Émirats arabes unis ont montré plus d'une fois leur bonne volonté et leur désir sincère de trouver une solution pacifique à la question de ces trois îles. Nous l'avons fait avec les deux visites à Téhéran de S. A. le cheikh Hamdan bin Zayed Al-Nahyan, Ministre des affaires étrangères, en plus de visites mutuelles faites par les deux parties. Les Émirats arabes unis espèrent que ces visites contribueront à rapprocher les deux parties et à trouver une solution pacifique à la situation des trois îles. Cela renforcera le principe de la sécurité, ainsi que de la paix régionale et internationale. En plus, cela réaffirmera le principe du dialogue, de la coexistence pacifique, de la confiance et des relations de bon voisinage.

Nous avons été témoins, au cours de cette session, d'événements très importants et encourageants concernant la question iraquienne, ainsi que la sécurité et la stabilité de la région. Les Émirats arabes unis se félicitent de ce que l'Iraq a accepté le retour des inspecteurs de l'ONU, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cette décision évitera des tragédies et des catastrophes à l'Iraq et à la région. Nous souhaitons en arriver à une coopération conjointe réelle, une coopération qui soit basée sur la Charte des Nations Unies et les résolutions internationales, afin d'atteindre la stabilité et la coopération entre les États de la région, et de régler tous les problèmes existants qui nuisent à la confiance, à la stabilité et à la collaboration entre les diverses parties. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer la décision iraquienne, de déployer davantage d'efforts pour régler les questions en suspens entre l'Iraq et l'ONU, et de lever les sanctions que le peuple iraquien subit depuis 12 ans. En outre, nous nous félicitons de l'attitude positive dont l'Iraq a fait preuve en restituant les archives et les biens nationaux koweïtiens. Nous l'exhortons à faire

preuve de davantage de bonne volonté et à prendre des mesures plus efficaces en libérant les prisonniers de guerre koweïtiens et les citoyens d'autres pays, en restituant le reliquat des biens koweïtiens, en respectant la souveraineté du Koweït et en ne s'ingérant pas dans ses affaires intérieures.

Nous réaffirmons également la position des Émirats arabes unis quant au respect de la résolution adoptée par le Sommet arabe à Beyrouth en mars 2002. Cette résolution rejette le recours à la force ou la menace de recourir à la force, ainsi que toute attaque militaire contre l'Iraq. Cette position vise à protéger la région des conséquences d'une autre guerre inutile. Nous réaffirmons également l'importance de garantir l'unité nationale et la souveraineté régionale de l'Iraq.

Les Émirats arabes unis sont très préoccupés par les événements dangereux en cours dans les territoires palestiniens occupés. Nous exprimons notre sympathie et notre solidarité à l'égard du peuple palestinien dans cette épreuve. Nous dénonçons aussi les agressions commises par les forces d'occupation israéliennes et nous demandons à la communauté internationale, en particulier aux grands pays influents, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, d'obliger Israël à mettre fin immédiatement à tous les actes d'agression, aux meurtres, aux destructions, aux bouclages et aux déplacements de Palestiniens.

Les Émirats arabes unis renouvellent leur appui au droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création de leur État indépendant avec Jérusalem pour capitale. Par conséquent, nous réaffirmons notre appui à l'initiative de paix arabe qui a été entérinée au Sommet de Beyrouth. Cette initiative comprend un processus pour parvenir à un règlement juste et global qui garantit le respect des droits des deux parties. Le Président George W. Bush a exprimé une telle position en demandant, dans une de ses déclarations, la création d'un État palestinien.

Nous demandons aussi à Israël de mettre fin à ses violations continues des accords conclus dans le cadre du processus de paix, et de reprendre les pourparlers de paix conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 181 (1947), 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 425 (1978). Ces résolutions exigent le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés, y compris la ville de Jérusalem, jusqu'aux frontières de 1967, des Hauteurs du Golan syrien jusqu'à la ligne établie avant

le 4 juin 1967, et des fermes libanaises de Chebaa; le démantèlement de toutes les colonies implantées dans les territoires palestiniens et arabes occupés; et le retour des réfugiés palestiniens dans leur patrie.

Le maintien de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient et dans le golfe Arabe dépend, dans une large mesure, de l'application d'un concept plus complet et plus transparent qui prévoirait le retrait des armes de destruction massive. Le fait qu'Israël possède de telles armes, y compris des armes nucléaires, constitue une menace directe à la sécurité régionale et internationale. Par conséquent, nous exhortons une fois de plus la communauté internationale et les organisations internationales pertinentes à faire pression sur Israël, par tous les moyens possibles, pour qu'il renonce à ses armes nucléaires et qu'il soumette ses installations nucléaires à la surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette proposition vise à créer une zone exempte d'armes nucléaires, ainsi qu'une zone exempte d'armes de destruction massive, au Moyen-Orient, dans le golfe Arabe, analogue à celles qui existent dans d'autres régions du monde.

Les Émirats arabes unis suivent avec beaucoup de préoccupation l'escalade des tensions entre l'Inde et le Pakistan. Nous demandons à ces deux pays de régler leurs différends avec un sens des responsabilités partagées qui garantisse la sécurité de la région et du monde. Nous leur demandons de reprendre leurs négociations bilatérales et de régler leurs différends de façon pacifique afin de maintenir la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le terrorisme international constitue une menace directe pour la stabilité des nations, la paix internationale et l'économie mondiale. En dénonçant tous les actes de terrorisme, indépendamment de leurs motifs et de leurs origines, les Émirats arabes unis réaffirment leur attachement aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Ils réitérent leur appel à la tenue d'une conférence internationale sur le terrorisme en vue de mettre au point une définition précise du terrorisme, fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies et des traités régionaux et internationaux.

Les événements politiques et historiques montrent que la dégradation économique, la pauvreté, le manque d'eau, l'endettement et l'occupation étrangère posent des menaces dangereuses aux

ressources et à la sécurité des êtres humains. Ils sont une cause majeure des conflits, des violences, de nettoyage ethnique et de l'instabilité. C'est sur cette base que les dirigeants du monde ont insisté, dans le Plan de mise en oeuvre et la Déclaration politique du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable, sur la responsabilité commune et différenciée de régler ces problèmes et sur l'importance de fournir des ressources financières pour réaliser les objectifs du développement économique, social et écologique et ce, pour éliminer la pauvreté, améliorer le niveau de vie et assurer un développement économique mondial.

Mme Clarke (Barbade), Vice-Présidente, assume la présidence.

Les Émirats arabes unis demandent aux gouvernements des pays développés d'honorer leurs engagements pris à Johannesburg – surtout pour ce qui est des pays en développement et des pays les moins avancés – comme le préconisent les recommandations issues du Sommet, et en particulier les résolutions demandant aux pays développés de contribuer 0,7 % de leur produit national brut pour aider les pays pauvres en développement à mettre en oeuvre des programmes de développement dans leur pays.

Les Émirats arabes unis ont toujours lancé et fourni une aide en matière de développement, financière et humanitaire à de nombreux pays, notamment aux pays en développement, qui souffrent de guerres civiles et régionales et de catastrophes naturelles. Nous appelons aussi les institutions financières internationales à alléger la dette extérieure des pays en développement. Cela leur donnerait la possibilité de participer à l'élaboration de politiques concernant l'environnement et le développement durable et les aiderait à s'intégrer dans le marché mondial, réactivant et développant ainsi leur économie. Ils deviendraient des agents productifs de la communauté internationale, favorisant ainsi la stabilité des relations économiques internationales.

Enfin, nous espérons que les débats sur les points inscrits à l'ordre du jour de cette session donneront lieu à des résultats utiles et tangibles, renforçant le rôle de l'Organisation, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, et faisant du monde un meilleur lieu de séjour pour l'humanité.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Je donne à présent la parole au Secrétaire d'État aux

affaires étrangères de la Gambie, S. E. M. Baboucarr-Blaise Ismaila Jagne.

M. Jagne (Gambie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord féliciter M. Kavan de son élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale et pour l'excellente manière dont il préside nos débats depuis le début de la session. Grâce à ses qualités de dirigeant, à sa grande expérience et à sa sagesse, je suis sûr que nos débats seront couronnés de succès.

Je voudrais également exprimer les remerciements et la gratitude de ma délégation à son prédécesseur, M. Han Seung-soo, pour la manière dont il a dirigé les travaux de la session précédente de l'Assemblée générale.

Je ne peux manquer de rendre hommage à notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le talent avec lequel il a dirigé une nouvelle année notre Organisation, qui représente l'humanité. Grâce à son leadership, notre Organisation a pu faire un certain nombre de progrès importants depuis l'an passé.

Enfin, ma délégation félicite chaleureusement le Timor oriental de sa transition vers la démocratie, de son organisation réussie d'élections démocratiques, de sa récente accession à l'indépendance et de son admission dans la famille des Nations Unies. Nos félicitations vont également au Gouvernement et au peuple suisses pour l'entrée de la Suisse à l'ONU en tant que 190e État Membre et dernier en date.

Notre session a lieu à l'occasion de l'anniversaire de l'attaque odieuse du 11 septembre contre les États-Unis. Nous nous associons au reste du monde, y compris les familles des victimes, pour nous souvenir de ceux qui ont perdu la vie, et nous prions Dieu le tout-puissant pour qu'il leur accorde le repos éternel. Des Gambiens ont fait partie des milliers de personnes de plusieurs pays du monde victimes de l'attentat. Cela montre que le terrorisme ne connaît pas de frontières nationales. Commémorant le 11 septembre, le Président Jammeh a décrété une journée de deuil pour les citoyens, leur demandant de rester chez eux et de prier. Nous devons donc tout faire et coopérer efficacement pour traiter de ce phénomène épouvantable et de ses causes profondes.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage au Comité contre le terrorisme, créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, pour le travail utile qu'il

réalise pour renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Au cours de cette année, la Gambie a pu adhérer à tous les grands traités concernant le terrorisme, et nous sommes en train de mettre en oeuvre la résolution 1373 (2001).

L'année 2002 a été une année chargée pour nous tous. Premièrement, nous avons eu la session extraordinaire sur les enfants. Puis, nous sommes allés à Monterrey pour la Conférence internationale sur le financement du développement, et nous venons d'achever nos délibérations sur le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud). À chacune de ces importantes rencontres, nous avons eu la possibilité de rappeler notre attachement aux nobles objectifs de notre Organisation, surtout à ceux qui avaient été évoqués avec force au Sommet du Millénaire et inscrits dans les objectifs de développement du Millénaire, auxquels nous avons tous souscrits.

Grâce à nos délibérations lors de ces rencontres durant cette année, nous avons redit notre volonté d'oeuvrer de façon plus ferme à promouvoir et à consolider la démocratie dans le monde. Nous nous sommes engagés à agir pour défendre les droits de l'homme, les libertés humaines fondamentales et la primauté du droit; à renforcer notre coopération dans la lutte contre la faim, la pauvreté et les maladies; à mieux protéger les pauvres et les plus vulnérables dans nos sociétés respectives, notamment les enfants, les personnes âgées et les handicapés; et à redoubler d'efforts pour assainir et protéger l'environnement humain et les infrastructures. Ce sont là certains des piliers importants qui constituent le fondement de la paix et de la sécurité internationales et que nous devons constamment chercher à renforcer et à maintenir. C'est la seule façon pour que soient assurés la sécurité et le développement dans le monde, qui sont au centre du mandat de notre Organisation.

En Gambie, nous faisons tout le possible pour continuer la tâche difficile de mise en place d'institutions nationales, sous la direction dynamique et inspirée du Président Al Hadji Yahya A. J. Jammeh, dans le domaine de la bonne gouvernance. Je suis heureux d'informer l'Assemblée qu'en ce qui concerne les processus de démocratisation, après les élections présidentielles tenues en octobre dernier, des élections à l'Assemblée nationale ont eu lieu le 17 janvier et des élections municipales, le 25 avril 2002. Conscient de la nécessité de consolider la culture

de la démocratie et de la bonne gouvernance, le Gouvernement gambien a élaboré une politique et un programme de gouvernance nationale.

Les principaux éléments de cette politique sont une refonte constitutionnelle et la réforme des processus électoraux; le renforcement des structures et processus parlementaires; l'éducation civique; la réforme des processus légaux et constitutionnels; la gestion du secteur public et la réforme administrative; enfin, la décentralisation et la réforme des systèmes de gouvernement local. La gouvernance constitue donc un élément important de notre stratégie de réduction de la pauvreté.

À mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, et en dépit de tous les engagements que nous avons pris au cours des années pour éliminer la pauvreté et accélérer le rythme du développement socioéconomique dans le monde, le fossé entre les riches et les pauvres continue de s'élargir et le nombre des pauvres, surtout dans le monde en développement, est en augmentation. Le fléau de la pauvreté est insidieux. Il contient tous les éléments qui entravent la capacité de la victime de s'élever au-dessus de sa condition.

En conséquence, la lutte contre la pauvreté exige des interventions conscientes et délibérées dont seul le fort peut entreprendre pour aider le faible. Ces interventions prennent surtout la forme de flux de ressources. Malheureusement, ceux-ci sont amenuisés au cours des années et, en dépit des récents engagements pris par les pays du Groupe des Huit à Kananaskis en appui à la nouvelle Initiative africaine – le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique dont nous nous félicitons, les insuffisances dans la lutte contre la pauvreté demeurent énormes et s'aggravent.

La communauté internationale ne doit pas susciter le désenchantement en Afrique. L'Initiative en faveur de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés n'est encore essentiellement bonne que sur le papier, dans un sens large. Les politiques protectionnistes et les lourdes subventions continuent de contrecarrer nos efforts pour obtenir un niveau de vie décent, grâce à la production et au commerce. Les promesses d'une augmentation de l'aide publique au développement et d'autres formes d'assistance, après quatre décennies du développement des Nations Unies, n'ont largement pas été appliquées. En fait, cette

session de l'Assemblée générale va examiner l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, et la principale conclusion sera, de façon générale, que les engagements souscrits par les partenaires de l'Afrique en matière de développement n'ont pas été tenus. Nous avons laissé passer une nouvelle occasion pour le système multilatéral d'oeuvrer en faveur de l'élimination de la pauvreté et du développement économique et social.

Eu égard en particulier au fardeau des pays les moins avancés, je voudrais ajouter la voix de la Gambie à celles qui, de cette tribune, ont appelé à un engagement renouvelé en faveur de l'application du programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. À cet égard, nous félicitons l'Assemblée générale d'avoir pris la décision de créer un Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Nous attendons avec intérêt de collaborer étroitement avec le Haut Représentant.

La réunion des ministres des pays les moins avancés qui vient de se tenir à Cotonou est venue à point nommé, et nous appelons le reste de la communauté internationale à apporter son plein appui aux pays les moins avancés, afin que nous puissions pleinement appliquer les décisions prises. Néanmoins, nous ne pouvons pas discuter de la question de l'allègement de la pauvreté sans mentionner le problème des femmes et des enfants. En ce qui concerne les femmes, nous avons besoin de nous concentrer davantage sur les 12 domaines critiques qui ont été énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, y compris les inégalités entre les sexes. En ce qui concerne les enfants, nous espérons que le sommet de suivi qui s'est tenu récemment à New York renforcera notre détermination d'atteindre les nobles objectifs que nous nous sommes fixés, afin de donner à nos enfants un avenir meilleur.

Pour notre part, en Gambie, nous avons mis au point une politique solide, axée sur la pauvreté, que nous avons structurée en un programme d'action pour l'allègement de la pauvreté. La stratégie découle de l'engagement souscrit par mon gouvernement d'éliminer la pauvreté à long terme, en augmentant les revenus par la croissance économique et en autonomisant la population grâce à des capacités aux fins d'un développement durable. Notre lutte contre la

pauvreté repose sur cinq piliers : création d'un environnement propice à la croissance et au développement économiques; renforcement de la capacité de production et de la protection sociale des pauvres; amélioration de la couverture des services de base; responsabilisation politique de la société civile; et consolidation des partenariats avec les parties intéressées au développement. Mon gouvernement déploie des efforts inlassables en vue d'atteindre ces buts, conformément aux objectifs du millénaire en matière de développement. En cela, nous comptons sur le soutien total de la communauté internationale.

À ce stade, j'aimerais exprimer la profonde gratitude de mon gouvernement à l'égard de nos principaux partenaires du développement, ainsi que de la communauté des donateurs, de façon générale, pour leur participation active à la sixième Table ronde de la conférence des donateurs pour la Gambie, qui a eu lieu à Genève les 18 et 19 septembre 2002. Nous avons la certitude que toutes les promesses seront honorées afin qu'ensemble, dans un véritable esprit de solidarité internationale, nous puissions appliquer sans heurt et avec succès le programme national d'action pour l'allègement de la pauvreté.

C'est d'autant plus urgent que tout au long de la saison des pluies, cette année, nous avons connu une longue période de sécheresse, d'où nos mauvais résultats sur le plan du bétail et des cultures.

Nous espérons que toutes les nations du monde redoubleront d'efforts pour être à la hauteur des engagements qu'elles ont souscrits à Rio et qui ont été récemment réaffirmés à Johannesburg. Alors même que nous cherchons des moyens de soustraire notre population à la pauvreté, nous devons également tenir compte de la nécessité de préserver notre environnement naturel.

Ma délégation est particulièrement inquiète des pratiques de pêche destructives dans l'Atlantique Sud. Malgré l'adoption de nombreux instruments internationaux pour réglementer la pêche en vue de conserver les stocks de poissons, une pêche non durable et souvent illégale se poursuit au même rythme au large de nos eaux littorales. La poursuite effrénée du profit, sans aucunement tenir compte des impératifs de durabilité et de sécurité alimentaire à long terme, est la seule raison de cette situation déplorable. Ma délégation invite donc tous les États Membres à coopérer avec nous pour remédier à cette grave

situation et pour nous offrir des formes d'assistance technique ou autre, permettant à tous les pays touchés de mieux surveiller leurs eaux aux fins d'arrêter ceux qui se livrent à ces pratiques de pêche nuisibles et non viables à long terme.

Il faut faire en sorte que l'élan créé à Johannesburg se poursuive. Il faut cependant reconnaître qu'il ne peut y avoir de développement digne de ce nom sans paix et stabilité. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la question du maintien de la paix.

Dans ce domaine, notre Organisation continue d'enregistrer des succès remarquables. Nous apprécions les efforts du Conseil de sécurité destinés à mettre en place un dispositif de réaction rapide, grâce auquel une force multinationale serait susceptible d'être déployée rapidement dans n'importe quelle région du monde. Néanmoins, il faut veiller à ce que les ressources adéquates soient disponibles, afin qu'aucune opération de maintien de la paix ne soit perturbée, faute de fonds, plongeant les pays concernés dans un cycle de violence. La disponibilité des fonds nécessaires est également importante pour combler le fossé entre les opérations de maintien de la paix et la reconstruction nationale.

La détermination avec laquelle nous avons fait face aux menaces à la paix a produit des avantages appréciables depuis que nous étions réunis la dernière fois. C'est pourquoi nous nous félicitons des vastes efforts qui ont été déployés en vue de régler les conflits existants en Afrique, notamment en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et en Angola.

En ce qui concerne le Soudan, mon gouvernement se félicite de la signature du Protocole de Machacos entre le Gouvernement et l'Armée populaire de libération du Soudan. Nous espérons et nous prions que le processus maintenant engagé mette enfin un terme à ce conflit qui n'a que trop duré.

Si nous pouvons nous féliciter de ces résultats, nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers. Il existe encore des secteurs importants d'incertitude et d'instabilité extrême partout dans notre sous-région d'Afrique occidentale, qu'il faut examiner et qui nécessitent des efforts inlassables de notre part.

En notre capacité de coordonnateur du Groupe des amis de la Guinée-Bissau, ici à l'ONU, nous invitons le reste de la communauté internationale à

fournir une aide accrue à ce pays frère. Ainsi, le processus de démocratisation sera consolidé et les résultats économiques de ce pays, améliorés.

N'oublions pas que faire cesser les hostilités est une chose et que mettre le système sur la juste voie du développement économique et social – de manière à éliminer les causes de conflit – en est une autre. De même, une bonne transition démocratique n'apporte pas nécessairement en soi la paix et la sécurité. Dans nombre de pays où des conflits ont pris fin, la stabilité politique reste fragile et il y règne l'incertitude et l'instabilité. Dans ces pays, il est nécessaire d'aller au-delà des critères politiques immédiats qui sont exigés pour consolider la paix, et il faut traiter des problèmes de gouvernance au sens le plus large, notamment sous ses aspects économiques et financiers, ainsi que des capacités nécessaires pour la renforcer. C'est un nouveau défi que la communauté internationale doit relever. Nous devons mettre au point des mécanismes pour assurer un suivi jusqu'à la consolidation de la paix, tout en étant prêts à fournir des ressources en vue de restaurer progressivement la confiance et la force parmi ceux d'entre nous qui sommes en première ligne.

Le Président Yahya A. J. J. Jammeh, ainsi que le Gouvernement et le peuple gambiens, sont pleinement déterminés à rechercher la paix et un règlement des conflits partout, notamment dans notre sous-région immédiate. C'est la raison pour laquelle non seulement nous ouvrons nos portes à nos voisins dans la détresse, accueillant nombre de réfugiés, mais nous travaillons activement avec eux ainsi qu'avec les autres membres de la communauté internationale, y compris avec le Secrétaire général et son équipe, pour dissiper tout malentendu qui serait susceptible d'entraîner une nouvelle explosion.

La situation au Moyen-Orient continue de préoccuper gravement ma délégation. Le Conseil de sécurité doit faire preuve de plus d'initiative dans les efforts de la communauté internationale visant à endiguer et à résoudre les graves tensions entre Israël et la Palestine, qui posent une grave menace à la stabilité des pays de la région et à la paix du monde entier. Il est inacceptable que le monde regarde passivement alors que des civils sans défense sont attaqués dans des camps de réfugiés, ou sont tués ou mutilés par des attentats-suicide à la bombe. Les souffrances des innocents au Moyen-Orient doivent immédiatement cesser.

Par conséquent, ma délégation demande instamment que toutes les résolutions pertinentes de l'ONU sur la Palestine et le Moyen-Orient, notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973), soient appliquées sans plus tarder. De même, nous appuyons pleinement ceux qui ont appelé à la reconnaissance de l'État d'Israël par tous les pays, ainsi qu'à la création de l'État de Palestine et à sa reconnaissance par tous.

Ailleurs au Moyen-Orient, il reste encore des questions en suspens. La situation entre l'Iraq et le Koweït n'a pas encore été pleinement résolue, et nous recherchons toujours un règlement satisfaisant à la question des prisonniers de guerre et des disparus koweïtiens, ainsi qu'à la restitution des archives nationales koweïtiennes.

À l'intérieur de l'Iraq, la Gambie a toujours appelé à l'allègement des souffrances des innocents. En ce qui concerne les inspections des armements qui ne sont pas achevées, ma délégation appuie la décision du Gouvernement iraquien d'inviter les inspecteurs en désarmement de l'ONU à revenir en Iraq pour y reprendre leur travail. Nous avons toujours pensé que les parties à n'importe quel litige devraient permettre à l'ONU d'assumer sa responsabilité, sans entrave, dans notre recherche conjointe d'une solution amiable à des situations de conflit. Nous notons par conséquent avec satisfaction l'importante déclaration faite par le Président Bush, qui reconnaît le rôle central de l'ONU et qui l'appelle à être à la hauteur de ses responsabilités. Mais rappelons-nous également que nous tous, pays grands et petits, riches et pauvres, constituons l'ONU, et qu'elle ne peut être que ce que les États Membres veulent qu'elle soit. Le choix nous appartient.

En Asie du Sud, nous ne pouvons pas être indifférents à la situation qui règne entre l'Inde et le Pakistan. Ce sont deux grands pays avec lesquels la Gambie a toujours entretenu d'excellentes relations. Nous les appelons donc, sur la base de cette amitié, à faire preuve de retenue à tout moment et à retirer leurs troupes de leurs frontières respectives.

Après des années de dur labeur et de négociations difficiles, nous avons enfin réussi à mettre en place la Cour pénale internationale, avec l'entrée en vigueur du Statut de Rome. Nous nous félicitons des efforts inlassables de tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce succès prodigieux. Nous espérons sincèrement que la Cour, avec la

collaboration active de tous les États attachés aux mêmes principes, constituera un instrument efficace dans la lutte contre tous les actes de criminalité internationale et, par extension, qu'elle mettra fin à la culture d'impunité.

En ce qui concerne la question des sanctions, ma délégation croit fermement que le temps est maintenant venu de passer en revue la procédure mise en place pour imposer des sanctions contre les pays et les individus. Les membres permanents du Conseil de sécurité, qui définissent la cible des sanctions ou établissent la liste des personnes visées par l'interdiction de voyager, ne fournissent en général de preuve ni à la personne concernée ni à son gouvernement pour justifier leurs décisions. Dans bien des cas, nous avons constaté que de telles décisions sont fondées sur des spéculations et conjectures et que les individus en question ne méritent vraiment pas d'être punis et humiliés. Jusqu'ici, la plupart des gouvernements ont été très coopératifs et, malgré la requête vainement réitérée de voir les preuves d'actes répréhensibles rendus publiques, ils se sont toutefois alignés sur le reste de la communauté internationale en respectant la décision du Conseil. Certains de ces gouvernements, dont le mien, sont arrivés à un état d'exaspération et sont résolus à n'appliquer aucune interdiction ou sanction imposée à leurs ressortissants, à moins que les preuves demandées au Conseil de sécurité soient fournies. Nous nous demandons parfois s'il n'y n'aurait pas quelque part un calendrier caché. En tant que nations souveraines, nous exigeons une plus grande transparence avant d'autoriser que nos ressortissants soient punis pour des actes répréhensibles qui restent à prouver. Le Conseil de sécurité de l'ONU ne doit pas se montrer tyrannique.

De même, les sanctions multiformes imposées contre Cuba sont toujours en place malgré les nombreuses résolutions appelant à leur suppression. De nouvelles possibilités existent maintenant pour qu'elles soient enfin révoquées. Il n'est dans l'intérêt de personne de poursuivre des politiques anticubaines qui ont perdu leur attrait.

Les bruits de sabre se font entendre d'un côté du détroit de Taiwan au mépris de 23 millions d'âmes qui n'ont fait que revendiquer le droit, dont Dieu les a investis, d'être reconnues en tant qu'entité politique, économique et sociale. La République de Chine à Taiwan est aujourd'hui le seul pays dans le monde qui n'est pas représenté à l'Organisation des Nations

Unies, contrairement au grand principe directeur de l'ONU : le principe d'universalité. L'Article 4 de la Charte invite « tous autres pays pacifiques » à devenir Membres de l'organisation. Le peuple taiwanais a démontré au cours des ans non seulement qu'il est épris de paix, mais qu'il peut contribuer à tous les objectifs de l'ONU dans les domaines de la sécurité mondiale, de la stabilité financière, de la culture, de la croissance industrielle et technologique et du développement durable. Taiwan n'est pas un acteur insignifiant sur la scène de la production et du commerce mondiaux. Il occupe le seizième rang parmi les économies mondiales. Il est également fort avancé dans le domaine de la recherche scientifique et médicale.

Compte tenu de son importance en tant que nation commerciale, il a été récemment admis à l'Organisation mondiale du commerce. La logique veut que, pour la même raison, il soit admis à l'Organisation mondiale de la santé eu égard à son importance en tant que pays doté de services médicaux de pointe, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture du fait de son exceptionnelle compétence dans les domaines des sciences et de la culture, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel du fait de son développement industriel et technologique très avancé, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance du fait de ses politiques et programmes de pointe consacrés au développement de l'enfant, à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, au Fonds international de développement agricole et au Programme alimentaire mondial du fait de son agriculture extrêmement performante et de sa place dans la production alimentaire, et au Programme des Nations Unies pour le développement du fait de l'aide publique au développement considérable qu'elle fournit aux pays en développement en matière de renforcement des capacités et de réduction de la pauvreté. En bref, il devrait être admis dans tous les organismes du système des Nations Unies étant donné les prodigieuses contributions qu'il pourrait apporter aux idéaux et aux programmes de l'ONU.

Taiwan est une démocratie dynamique avec des performances très satisfaisantes en matière de droits de la personne, de liberté de la presse et de respect des droits individuels. Il pourrait grandement contribuer à la sécurité mondiale et à la lutte contre le terrorisme. Il est donc déconcertant que cette nation hautement industrialisée, amicale et pacifique ait été empêchée

d'appartenir à l'ONU pour des raisons purement politiques. Mon gouvernement n'aura de cesse que cette injustice soit réparée et que la République de Chine à Taiwan occupe la place qui lui revient de droit dans la famille des nations.

Également, dans la même région, s'agissant de la péninsule coréenne, ma délégation voudrait de nouveau réaffirmer son appui inébranlable à tous les efforts visant à une unification pacifique.

Enfin, ma délégation estime que l'Assemblée générale doit être renforcée afin de jouer un rôle plus grand dans notre quête d'un ordre mondial juste et équitable. Nous nous félicitons des initiatives prises pour réformer cet important organe des Nations Unies en vue de le rendre plus efficace dans l'accomplissement de son mandat.

C'est particulièrement vrai pour le Conseil de sécurité. Nous, en Gambie, continuerons à joindre notre voix aux revendications en faveur de la réforme du Conseil de sécurité pour le rendre plus démocratique et mieux au fait des réalités et des exigences de la sécurité mondiale au XXI^e siècle. La crédibilité et la pertinence du Conseil de sécurité dépend maintenant des réformes que nous exigeons tous. Les pays en développement doivent être autorisés à participer de manière plus efficace à ce puissant organe de l'ONU. L'Afrique devrait avoir au moins deux sièges permanents.

Pour terminer, nous exhortons toutes les nations, grandes et petites, à travailler sans relâche à la défense des idéaux pour lesquels l'Organisation a été créée. Nous devrions tous nous abstenir de tout comportement qui compromettrait les objectifs de l'ONU et contrarierait nos efforts. Le multilatéralisme est le seul espoir qui reste à l'humanité pour régler les conflits de façon pacifique et maintenir la paix et la sécurité internationales. Chérissons et préservons-le. Le multilatéralisme ne prospérera que si la confiance règne entre les acteurs. Mais un système qui, à maintes reprises, contrarie et déçoit une partie de ses membres fonctionnera mal et deviendra en définitif inefficace et superflu. Nous devons donc tous faire davantage pour éviter un tel sort à notre Organisation.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir l'occasion pour rappeler aux orateurs que la durée limite des déclarations à l'Assemblée générale est de 15 minutes.

Je donne la parole à S. E. M. Ahmed Tahir Baduri, chef de la délégation de l'Érythrée.

M. Baduri (Érythrée) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer en félicitant le Président pour son élection unanime à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Son élection est un honneur pour lui-même et son pays, la République tchèque. La délégation de l'État érythréen vous assure de sa coopération et de son appui entiers.

Permettez-moi également d'exprimer à son prédécesseur, M. Han Seung-soo de la République de Corée, la profonde reconnaissance de ma délégation pour un travail bien accompli durant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Notre profonde gratitude va également à notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts inlassables afin de rendre notre ONU mieux armée et plus efficace.

En cette heureuse occasion, ma délégation accueille avec un grand plaisir la Confédération suisse au sein de la famille des nations. Nous nous félicitons de la décision prise par le peuple suisse pour que son grand pays devienne membre à part entière de l'ONU. Les mêmes paroles s'appliquent au très prochain 191^e Membre de notre Organisation, la République démocratique du Timor-Leste, pays dont la souveraineté et l'indépendance ont été obtenues dans la sueur et le sang, comme cela fut le cas pour mon pays. De la part de l'Érythrée, bienvenue au Timor oriental!

La cinquante-septième session de l'Assemblée générale se déroule à un moment où les blessures et les cicatrices infligées par l'attaque terroriste du 11 septembre, il y a un an, sur le sol des États-Unis en trois points différents sont encore fraîches. Le chagrin, la douleur et la colère continuent de nous habiter.

À une réunion qui s'est tenue ici au Siège ce 11 septembre pour commémorer le premier anniversaire de l'attaque, le Secrétaire général a déclaré

« Le 11 septembre, la douleur est tombée sur le monde non seulement par expression de solidarité pour le peuple des États-Unis, mais en raison du sentiment de perte commune. Plus de 90 nations ont perdu des fils et des filles – assassinés ce jour-là, pour aucune autre raison que celle d'avoir choisi de vivre dans ce pays. Aujourd'hui, nous sommes rassemblés en tant

que communauté mondiale, car c'est en tant que telle que nous avons été attaqués. »

La perte de près de 3 000 vies innocentes en un seul jour est fort douloureuse. Le peuple érythréen compatit à la douleur et au chagrin. Il transmet de nouveau ses condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers et il reste solidaire du peuple américain dans cette période difficile. Les attentats du 11 septembre ont inévitablement changé la façon dont nous vivons et dont nous considérons notre monde. Cette journée a symbolisé l'alerte qui a sonné partout dans le monde pour nous réveiller. Ma délégation regrette qu'il ait fallu des attentats de cette envergure pour nous faire sortir de notre sommeil imprudent.

Le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau dans mon pays. L'État d'Érythrée en souffre depuis son indépendance officielle, en 1993, lorsqu'il est devenu le plus jeune pays d'Afrique. Le Mouvement du Jihad islamique érythréen et la prétendue Conférence islamique populaire érythréenne ont été créés et soutenus par Al-Qaida ainsi que d'autres groupes islamiques régionaux et internationaux pour perpétrer des actes subversifs en Érythrée depuis 10 ans. En 1994, les forces de sécurité érythréennes ont intercepté un groupe de terroristes de toute espèce qui comprenait dans ses rangs des ressortissants de plusieurs pays entraînés par Al-Qaida. En 1995, ce groupe a assassiné de sang froid quatre touristes belges en Érythrée. Des actes de terreur et de subversion sporadiques, de part et d'autre de la frontière, continuent aujourd'hui encore.

Dans une déclaration publiée sous la cote S/1997/517 du 7 juillet 1997, mon gouvernement a tout d'abord alerté la communauté internationale, puis ce qui était à l'époque l'Organisation de l'unité africaine, puis le Conseil de sécurité, en les informant que des menaces terroristes internationales émanant de groupes extrémistes intégristes islamiques s'annonçaient.

Les mouvements du Jihad terroriste érythréen, qui sont membres du réseau Al-Qaida, font maintenant partie de ce qu'on appelle l'Alliance des forces nationales érythréennes. Cette organisation a des bases et elle est physiquement présente dans certains pays voisins, ainsi que dans un certain nombre de pays occidentaux. Ces groupes continuent de trouver asile et de recevoir une aide, financière entre autres, de capitales occidentales.

Alors que la lutte contre le terrorisme international reçoit une très haute priorité et justifie

une action concertée, le Gouvernement érythréen demande la pleine coopération et une action commune de la part des pays où ces éléments terroristes vivent, préparent et lancent leurs opérations. Je voudrais à présent redire devant l'Assemblée que le peuple et le Gouvernement érythréens continueront de combattre le terrorisme sous toutes ses formes.

Malgré la déclaration de l'OUA en 1999, lors du Sommet d'Alger, qu'il ferait de l'an 2000 l'année de la fin des conflits en Afrique et du début d'une nouvelle dynamique de paix, les conflits ont continué de faire des ravages parmi les peuples d'Afrique dans beaucoup de pays du continent, et c'est là une grande déception.

Je viens de la corne de l'Afrique, une sous-région où les conflits et les guerres sont monnaie courante depuis des décennies. La corne de l'Afrique est aussi une région qui a connu bien des malheurs. Des conflits récurrents depuis plusieurs décennies ont fait des centaines de milliers de morts, ont déplacé un nombre énorme de personnes et contraint des millions de personnes à quitter leur pays pour vivre en tant que réfugiés en sol étranger.

Au Soudan, le conflit interne est maintenant le plus long d'Afrique. Dans le cadre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui est une entité sous-régionale, l'État d'Érythrée, avec les autres États membres fait tout son possible pour apporter une solution à ce conflit. Nous avons fait bien du chemin en amenant les parties au conflit à se retrouver face à face pour engager des pourparlers. On constate des signes encourageants, mais le moment n'est pas encore venu pour nous de nous congratuler. Nous pourrions estimer avoir réussi lorsque la paix, la stabilité et la prospérité soutenue règneront dans ce pays frère. Je dois admettre que nous avons besoin de l'aide de la communauté internationale pour mettre un terme aux souffrances de nos frères et soeurs soudanais.

Dans la même ligne, le problème de la Somalie, autre pays frère de la corne de l'Afrique, continue d'être un grave problème que la communauté internationale ne saurait ignorer. Le conflit virulent qui se livre en Somalie aura des conséquences humanitaires catastrophiques et à long terme si la communauté internationale abandonne ce malheureux pays. Les Nations Unies et la communauté mondiale tout entière doivent aider le Gouvernement national somalien de transition à stabiliser la paix et la sécurité

du pays. La communauté internationale doit voler au secours de la Somalie.

Maintenant, sur une note plus positive, je voudrais annoncer à l'Assemblée une bonne nouvelle qui concerne le conflit frontalier entre mon pays et l'Éthiopie. Le 13 avril de cette année, la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, groupe de cinq juges créé par l'Accord d'Alger, a rendu un jugement sur la totalité de la frontière de 1 000 kilomètres entre les deux pays. Le peuple et le Gouvernement érythréens sont satisfaits de ce que ce conflit qu'ils n'ont jamais choisi ait trouvé une solution conforme à la loi.

Mon gouvernement estimait depuis le début que ce conflit ne pouvait pas être réglé par la force mais uniquement par des moyens pacifiques. Le pacifiste A. J. Muste l'a bien dit quand il a affirmé : « Il n'y a pas de chemin vers la paix. La paix est le chemin ».

La Commission du tracé de la frontière a tracé la nouvelle frontière et elle s'occupe actuellement d'établir les lignes de délimitation physique sur le terrain. Ce travail devrait être terminé dans les mois qui viennent. Conformément à l'Accord d'Alger, que les deux pays ont signé, la décision de la Commission est sans appel et obligatoire. L'Érythrée a redit qu'elle acceptait la décision de la Commission, en date du 13 avril 2002. Ainsi donc, l'Érythrée considère que toute revendication ou contre-revendication territoriale ont pris fin ce jour-là. En termes juridiques, le conflit a également pris fin ce jour-là.

Maintenant que le conflit est juridiquement terminé, les Érythréens veulent oublier cette horrible expérience et commencer une nouvelle vie. Comme l'a dit Carl Bard, « Même s'il est impossible de revenir en arrière et de repartir entièrement à neuf, on peut partir du moment présent pour parvenir à une fin toute nouvelle ». Ce qui est important c'est la destination. Le peuple et le Gouvernement érythréens sont résolus à renverser la situation.

À la fin de cette longue aventure, ma délégation juge qu'il convient de rendre hommage ici, à l'Assemblée générale, à nos amis et partenaires épris de paix qui nous ont aidés à arriver là où nous en sommes. Je voudrais donc particulièrement remercier l'ancienne Organisation de l'unité africaine, maintenant Union africaine; le Président Abdelaziz Bouteflika de l'Algérie; le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan; le Gouvernement des États-

Unis d'Amérique; et l'Union européenne. Nous leur sommes reconnaissants à tous pour leurs précieux efforts dans ce processus de paix qui fut long et difficile.

L'année 2002 a vu cinq grandes conférences internationales ayant pour objectif de ramener la paix, la sécurité, la dignité humaine et la prospérité économique aux peuples du monde, grands ou petits. Ces réunions sont la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants à New York, le Sommet mondial de l'alimentation à Rome et, enfin, le Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg. Les promesses et déclarations de toutes ces rencontres internationales sont liées aux objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Comme nous le savons tous, ces objectifs recouvrent les dimensions clef du développement humain – liées à la pauvreté, la faim, l'éducation et la santé – définies comme des objectifs à respecter un délai fixé. Ces objectifs sont : réduire de moitié la faim et la pauvreté, assurer l'éducation primaire universelle et l'égalité des sexes, réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans, arrêter la diffusion du VIH/sida, et réduire de moitié la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable. Avec 1990 comme année de base, ces objectifs doivent être réalisés d'ici à 2015.

Malgré les promesses de la mondialisation et des nombreuses initiatives lancées à différentes époques afin d'aider le continent, la croissance économique de l'Afrique est encore largement en retard. Le succès du développement en Afrique dépend encore, d'une part, de la volonté politique des pays riches de fournir une assistance et, d'autre part, de la prise en charge complète par les pays africains eux-mêmes d'une mise en oeuvre effective des programmes nationaux de développement.

Cela étant dit, je voudrais maintenant rappeler à nos partenaires les cinq principes de base qui sous-tendent la stratégie de développement de l'Érythrée : tout d'abord, développer les capacités de notre peuple, en tant que principal atout et force motrice de notre entreprise de développement; deuxièmement, créer de solides partenariats entre le secteur privé et le secteur

public; troisièmement, parvenir à l'autosuffisance et à éviter une dépendance chronique et anémiant; quatrièmement assurer la protection de l'environnement contre les effets négatifs des programmes de développement; et cinquièmement, créer des partenariats de développement efficaces avec les organisations multilatérales et bilatérales de développement, avec les gouvernements, et avec les organisations non gouvernementales.

Je ferais preuve de négligence si je n'attirais pas l'attention de l'Assemblée générale sur la sécheresse qui s'annonce et qui menace la vie de plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants en Érythrée. Le manque de pluies vitales aux mois d'avril et de mai met leur vie en danger. La famine est imminente si l'aide internationale ne parvient pas très bientôt au peuple érythréen. Je saisis cette occasion, en conséquence, pour en appeler à la communauté des donateurs afin qu'ils répondent à ces besoins humanitaires urgents.

Pour terminer, je voudrais exprimer la confiance de ma délégation dans le fait que, sous la compétente direction du Président de l'Assemblée générale, la cinquante-septième session sera un succès.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Ion Botnaru, chef de la délégation de la République de Moldova.

M. Botnaru (République de Moldova) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement de la République de Moldova, je voudrais joindre ma voix à celle des autres délégations pour féliciter M. Jan Kavan de son élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Je voudrais aussi exprimer mes sincères remerciements à son prédécesseur, M. Han Seung-soo, pour la compétence avec laquelle il a dirigé cette instance au cours des événements dramatiques de la session précédente.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Confédération suisse, en sa qualité de nouveau Membre de notre famille des nations. Nous attendons avec impatience la venue prochaine du Timor-Leste, 191e Membre de l'ONU.

Un an après les terribles attaques du 11 septembre, nous gardons en mémoire les victimes innocentes de ces crimes. Du fait de cette tragédie, le

monde a fondamentalement changé, de diverses façons. La communauté internationale a convenu de commencer à lutter contre le terrorisme international sous toutes ses formes. La coalition antiterroriste, menée par les États-Unis, a réussi à réduire sérieusement la capacité de l'organisation terroriste Al-Qaida, et à renverser le régime des Taliban qui lui donnait asile. L'action rapide de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité a mené à la prise de mesures impératives destinées à éliminer le terrorisme dans toutes ses formes et ses manifestations et à exiger des États Membres qu'ils prennent des mesures administratives, juridiques et financières. Les mesures immédiates, efficaces et surtout conjointes, prises par l'ONU contre la menace terroriste, qui est maintenant parvenue à une nouvelle étape, montre l'importance et la permanence de l'Organisation. Une fois de plus, nous avons constaté la capacité de l'ONU de remplir sa noble mission, en nous unissant et nous mobilisant dans cette lutte sans relâche.

La République de Moldova soutient ces actions, et elle réaffirme son engagement de lutter contre le terrorisme dans toutes ses formes et manifestations. Mon pays a pris des mesures concrètes pour la mise en oeuvre de toutes les décisions de l'ONU, en particulier les résolutions du Conseil de sécurité 1373 (2001) et 1390 (2002). Tout d'abord, des mesures pratiques ont été prises pour consolider notre législation nationale contre le terrorisme. La Moldova a présenté deux rapports pertinents au Comité contre le terrorisme. Quelques mois seulement après ces tragiques événements, notre Parlement a adopté une loi pour lutter contre le terrorisme et une autre loi pour prévenir et lutter contre le blanchiment de capitaux. Des modifications pertinentes ont été apportées à notre Code pénal. Avec la récente adhésion à la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et à la Convention internationale contre la prise d'otages, ainsi que grâce à la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, la Moldova est en passe d'achever le processus d'adhésion aux 12 principaux instruments concernant la lutte contre le terrorisme. Nous appelons les États Membres à entreprendre de nouveaux efforts pour conclure une convention d'ensemble des Nations Unies contre le terrorisme international.

Parallèlement, en tant que jeune État, nous demandons un soutien en matière d'expertise, afin de

mettre en oeuvre certaines des mesures complexes qui sont prévues. La Moldova a fait preuve de volonté politique pour lutter activement contre le terrorisme, en participant aux efforts qui ont été récemment entrepris dans le cadre de nombreuses organisations régionales ou sous-régionales, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Communauté des États indépendants, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, ainsi qu'avec le Groupe Géorgie, Ouzbékistan, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldova.

Le processus de stabilisation et de redressement en Afghanistan est un test pour l'Organisation et pour le reste de la communauté internationale. Des progrès considérables ont été réalisés, et nous devons rendre hommage au travail accompli par la coalition antiterroriste dans des conditions très difficiles, grâce aux efforts des donateurs internationaux et, surtout, des dirigeants afghans conduits par le Président Hamid Karzaï. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, a constamment exhorté la communauté internationale à maintenir son soutien ferme et actif au Gouvernement et au peuple afghans. Nous sommes d'avis que la stabilité de l'Afghanistan doit être examinée dans le cadre d'un processus de stabilisation plus large qui assure le soutien accru des organisations financières internationales à tous les pays d'Asie centrale.

Sans conteste, il faut d'urgence accomplir des efforts supplémentaires pour mettre fin au conflit au Moyen-Orient. Cette année a été marquée par une série d'attaques terroristes contre des civils israéliens et par le recours disproportionné d'Israël à la force contre les Palestiniens. Nous soutenons les efforts du Quatuor en vue de relancer le processus de paix, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, afin de réaliser la coexistence pacifique d'Israël et d'un État palestinien indépendant à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous partageons la préoccupation exprimée par de nombreux orateurs qui m'ont précédé concernant la situation de l'Iraq, et nous appelons Bagdad à se conformer immédiatement et totalement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration faite récemment dans cette enceinte par le Président Bush, reconnaissant le rôle central de l'ONU et l'appelant à assumer ses responsabilités.

La République de Moldova, pays dont l'économie est en transition, accorde une grande importance aux programmes de développement des Nations Unies et, en particulier, à la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire. La Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey cette année, le Programme de développement de Doha et le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg ont constitué des étapes essentielles dans la convergence des efforts internationaux dans des secteurs vitaux tels que l'élimination de la pauvreté et le renversement des tendances actuelles en matière de dégradation de l'environnement et d'épuisement des ressources.

Le fardeau de la dette externe, le manque de ressources nécessaires, des systèmes financiers et bancaires faibles, des catastrophes naturelles et des sécheresses fréquentes compromettent les efforts faits par notre gouvernement. Malheureusement, certaines des recommandations mises en oeuvre à la demande et sur l'insistance de certaines institutions financières internationales se sont avérées relativement, voire totalement inefficaces. Tout en acceptant la responsabilité première du bien-être de leurs citoyens, de nombreux gouvernements, dans le monde en développement, attendent encore les ressources promises.

Mon pays se félicite de l'entrée en vigueur, au 1er juillet dernier, du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), qui a inauguré une nouvelle ère dans l'affirmation des droits de l'homme fondamentaux sur la scène internationale. Le Moldova a commencé à se préparer à faire partie de la CPI qui, croyons-nous, deviendra un instrument juridique efficace, compétent et équitable.

Les débats récents qui ont eu lieu à l'Assemblée générale sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ont démontré que le monde appuyait très fermement les processus d'intégration sans précédent du continent africain.

La République de Moldova se félicite de la création de l'Union africaine. Nous nous accordons à penser que les Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble doivent rester pleinement impliquées dans la solution des conflits qui continuent de sévir dans de nombreuses régions en Afrique.

La prévention des conflits est la tâche principale que doit affronter notre Organisation. Le Secrétaire général a demandé que les Nations Unies passent d'une culture réactive à une culture préventive. La pauvreté, l'inégalité et l'injustice sont les causes de conflit qui sont le plus fréquemment citées. Le séparatisme est également un phénomène qui provoque l'instabilité et des conflits dans de nombreuses régions du monde. Bien que nous ayons signalé l'amélioration de la situation dans les Balkans, il existe encore un certain nombre de « conflits gelés » à l'ère postsoviétique, qui créent une certaine instabilité dans l'ensemble de la région. Malgré des années de négociations, le régime séparatiste de Transnistrie continue à ne faire aucun cas des efforts menés par le Gouvernement moldave, par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et par d'autres pays, en continuant d'opprimer la population locale et de violer les droits de l'homme fondamentaux. En créant de nouveaux obstacles au processus de collecte des munitions et des armes, le régime séparatiste de Transnistrie est en train de mettre en péril l'exécution de la décision du Sommet de l'OSCE qui s'est tenu à Istanbul, réaffirmée par une résolution pertinente de l'Assemblée générale des Nations Unies (55/179) relative à un retrait de toutes les forces étrangères et de tous les armements du territoire de la République de Moldova d'ici la fin de cette année.

Un autre motif de vive préoccupation est l'existence de quantités considérables d'armes détenues de façon clandestine et à la disposition de leurs unités paramilitaires. Sur les sites industriels de l'ancien complexe militaire soviétique dans la région, les autorités séparatistes fabriquent divers types d'armes, qui transitent par des pays tiers et sont livrées à d'autres zones de conflit, aidant ainsi des groupes terroristes et criminels et des régimes séparatistes.

Les changements considérables récemment intervenus sur la scène internationale ont souligné le rôle écrasant que les Nations Unies doivent tenir afin de consolider les valeurs et les institutions démocratiques, et d'assurer la paix et la stabilité. Ma délégation souscrit pleinement aux efforts faits par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, afin de réformer notre Organisation. Des mesures ont été prises afin de redynamiser les travaux de l'Assemblée générale. La réforme du Conseil de sécurité en fera un organe plus équitable et plus conforme à l'élargissement de la communauté internationale et reflètera beaucoup mieux

les réalités nouvelles. Nous souscrivons à l'accroissement du nombre des membres permanents et non permanents, afin que les États Membres capables et désireux de le faire puissent contribuer au maintien de la paix et de la stabilité internationales.

L'ONU ont également contribué au développement économique et social de mon pays. Les organes de l'ONU, et plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement, ont participé activement à la mise en oeuvre d'un grand nombre de programmes importants, contribuant ainsi à proposer des solutions durables à un grand nombre de défis et favorisant la survie de notre jeune démocratie. Nous souhaiterions également rendre hommage aux activités de la représentation de l'UNICEF en Moldova, car elle a aidé la toute dernière génération de citoyens à traverser cette difficile période de transition.

Pour terminer, j'aimerais saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général des Nations Unies de tous les efforts qu'il a déployés afin de maintenir la paix et la sécurité, ainsi que de sa contribution exceptionnelle visant à promouvoir et développer le rôle des Nations Unies. Le fait que l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général se soient vus remettre le centième Prix Nobel de la Paix a été accueilli très favorablement dans l'ensemble du monde.

Dans le rapport annuel de cette année sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général a écrit :

« Les événements de l'année ont montré que l'ONU jouait un rôle de plus en plus indispensable dans les affaires internationales. Toutefois, en passant en revue ses activités, on s'aperçoit aussi de tout le chemin qui reste à parcourir pour atteindre les objectifs énoncés dans la Charte et dans la Déclaration du Millénaire » (A/57/1, par. 230).

Nous devons par conséquent redoubler d'efforts afin de garantir que les Nations Unies soient à même de relever les défis du XXI^e siècle.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président de la Délégation de Antigua-et-Barbuda, S. E. M. Patrick Albert Lewis.

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord dire à quel point mon

pays est ravi de voir M. Jan Kavan présider à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Antigua-et-Barbuda doit beaucoup à la République tchèque, car ce sont des adeptes des idées religieuses de Jan Hus, les Frères Moraves, qui sont venus s'implanter à Antigua au milieu du XVIIIe siècle et qui ont pris soin des esclaves d'une manière qui était inhabituelle pour l'époque. L'humanité et l'audace dont ils ont fait preuve en éduquant des domestiques asservis ont été certainement l'une des fondations à partir desquelles a pris naissance un peuple solide, progressif, et optimiste, qui a célébré cette année le vingt-et-unième anniversaire de son indépendance.

Je rends également hommage au prédécesseur de M. Kavan, S. E. Han Seung-soo, qui a guidé la cinquante-sixième session à travers une période périlleuse, et qui pourtant a trouvé le temps de formuler des positions permettant de rationaliser notre travail, et de renforcer les fonctions du Président. En outre, je souhaite la bienvenue à la Confédération suisse au sein de cet organe; nous souvenant des contributions que celle-ci a apportées à nos efforts au cours des nombreuses années où nous souhaitions que ce pays devienne officiellement partie des Nations Unies.

Le 18 juin 2001, Antigua-et-Barbuda a ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et fut très heureux de constater que, le 11 avril 2002, 10 États ont déposé simultanément des instruments de ratification, ce qui a porté le nombre d'États ayant ratifié le Statut à 66, soit six de plus que le nombre nécessaire à son entrée en vigueur. En réalité, ceci s'est produit à un rythme remarquablement rapide, démontrant ainsi que les gouvernements et les peuples du globe ont reconnu la nécessité de l'existence d'un tel organe. Mon pays a suivi de près le processus de développement et a participé à un certain nombre de conférences, de séminaires et de commissions préparatoires s'y rapportant.

L'adoption du Statut a marqué une révolution dans les attitudes juridiques et morales vis-à-vis des pires crimes perpétrés dans le monde. Alors que beaucoup d'États en développement ont souffert sous le joug brutal de la mondialisation, la Cour pénale internationale, du fait de son adhésion aux principes de justice et à la primauté du droit dans les affaires internationales, représente un plus pour le processus de mondialisation. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour obtenir une ratification universelle du Statut de

Rome garantissant que la Cour disposera des mécanismes nécessaires pour commencer à fonctionner le plus rapidement possible et distribuer des informations aux parties prenantes aux niveaux national et international sur la CPI, le Statut de Rome et la documentation justificative.

Certains États doivent dissiper leurs craintes en ce qui concerne le fonctionnement de la Cour, lorsqu'elle entrera en fonction l'année prochaine. Le Statut dispose de suffisamment de poids et contrepoids pour dissiper ces craintes, et nous sommes convaincus que la CPI sera une institution judiciaire légitime, capable de juger des individus pour crimes de guerre, génocide et crimes contre l'humanité. Nous redisons notre conviction que cela peut être fait tout en garantissant le droit des États qui seront protégés de toute ingérence de la part de la Cour si ces crimes font l'objet de poursuites au niveau national, et si l'autonomie de l'avocat général est accompagnée de garanties contre l'utilisation de la Cour à des fins spécieuses ou d'ordre politique.

Bien que nous soyons très heureux du rythme auquel avancent les choses concernant la Cour, en regardant de plus près on voit que les États des Caraïbes n'ont qu'une influence périphérique. C'est Trinité-et-Tobago qui a relancé l'idée de la CPI 41 ans après que l'idée avait d'abord été évoquée. Mais les raisons particulières qu'ont avancées Trinité-et-Tobago et d'autres États des Caraïbes en faveur de la création de la CPI ont été mises au second plan. Nous avons préconisé une cour qui jugerait et condamnerait ceux qui avaient participé à des transbordements de stupéfiants, à des actes de terrorisme ou à des violations maritimes, notamment des eaux territoriales. Je suis sûr que les membres savent qu'en 1989, nous avons souligné la nécessité de cette Cour pour juger les terroristes. La création de la Cour équivaut à une reconnaissance de ce fait. C'est une Cour qui met l'accent sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre – et nous y sommes favorables. Pourtant, nous continuons de ressembler à « l'homme invisible » de Ralph Ellison.

Au cours de la dernière session, il y a eu trois réunions importantes sur ce que nous pouvons qualifier en gros de financement du développement. À Doha, 142 pays ont convenu d'ouvrir une nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Encore une fois, les pays en développement, en particulier ceux qui dépendent de monocultures, n'ont

pas réussi à obtenir des termes favorables pour leurs produits agricoles, mais ils ont réussi à convaincre les pays développés que l'on pouvait passer outre aux brevets afin d'endiguer des crises sanitaires tel que le VIH/sida. Les nations développées craignaient que cela ne sape l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) et ne décourage la recherche pharmaceutique, mais les partisans du changement ont réussi à faire valoir la perspective humanitaire.

Les délégués des pays en développement ont quitté la conférence en espérant obtenir de meilleurs résultats à Monterrey, où le titre de la conférence mentionnait précisément le financement du développement. Malheureusement, la plupart des décisions ont été prises avant que les déclarations des délégués bien préparés des pays développés et des pays en développement puissent être évaluées en profondeur.

À Monterrey, les pays développés et les pays en développement ont répété à plusieurs reprises que la moitié de la population mondiale vivait avec moins de 2 dollars par jour. Mais il n'est jamais ressorti clairement des déclarations faites par les pays dominants si la meilleure façon d'y remédier était d'augmenter l'aide extérieure ou de cibler leur assistance d'une manière plus concrète afin de la rendre plus efficace. Un grand nombre de pays en développement n'ont cessé d'indiquer qu'il fallait prendre et mettre en oeuvre ces deux types de mesure.

Il semble que les femmes ont été particulièrement déçues par la Conférence. La Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Noeleen Heyzer, a déclaré : « On ne peut pas parler de réduire la pauvreté de moitié sans tenir compte de la féminisation de la pauvreté ». Heyzer a critiqué le fait que les travaux de la Conférence reposaient sur des statistiques statiques de la pauvreté. Un membre de son équipe a fait remarquer que les nouveaux modes de financement du développement devaient envisager de protéger les industries nationales tout en préparant les femmes à tirer profit des nouvelles possibilités. Heyzer a déclaré que la réunion aurait dû examiner les obstacles institutionnels et juridiques à la promotion des femmes, comme les systèmes bancaires qui ne prêtaient pas aux femmes, et les lois coutumières qui interdisaient aux femmes de posséder la terre.

En réalité, Monterrey n'aurait pas dû déboucher simplement sur une aide, mais sur une refonte totale de l'accent unidimensionnel actuel de la mondialisation. On ne peut considérer avoir adéquatement traité des objectifs – réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour d'ici à 2015, accélérer le processus visant à donner accès à l'eau potable, veiller à l'égalité entre les sexes, en particulier pour ce qui est de l'éducation – en disant simplement que l'aide des pays développés passerait de 50 à 100 milliards de dollars.

En outre, il faut rappeler qu'un tiers seulement de ces 50 milliards de dollars est dépensé dans des pays pauvres, alors que le niveau d'aide et les conditionnalités attachés à cette aide empêchent que celle-ci ne soit utilisée à bon escient. Les conditions strictes établies par les donateurs ont également un impact sur la souveraineté des pays en développement. Ainsi donc, passer de 50 à 100 milliards de dollars sans revoir les mesures actuelles de distribution et de mise en oeuvre n'aura pas les effets voulus.

Heureusement, les pays en développement, grâce à leur persévérance, ont pu se faire entendre à Johannesburg. Le récent Sommet mondial pour le développement durable représente la meilleure initiative de la part de la communauté internationale pour promouvoir le développement durable en adoptant, dans le plan de mise en oeuvre du Sommet, des engagements concrets et importants en vue d'améliorer la vie des personnes vivant dans la pauvreté et d'inverser le mouvement de dégradation continue de l'environnement mondial.

En tant que petit État en développement, mon pays a cherché à apporter sa contribution au thème primordial du Sommet : la promotion de l'action. À cet égard, nous félicitons le Sommet des importants progrès réalisés face à certaines des préoccupations les plus pressantes des petits États insulaires en développement, à savoir, la pauvreté et l'environnement, et nous nous félicitons des engagements pris pour accroître l'accès à l'eau potable et à un assainissement approprié, ainsi qu'à la fourniture d'énergie; améliorer les conditions de santé et l'agriculture, en particulier sur les terres sèches; et mieux protéger la diversité biologique et les écosystèmes de la planète. Mais que le Sommet n'ait pas réussi à convenir d'une date cible pour accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable a constitué une

grande déception pour tous les petits États insulaires en développement.

La véritable mise à l'épreuve du succès du Sommet se fera dans les mesures de suivi à tous les niveaux. Bien que le Sommet ait engendré un sentiment d'urgence, que l'on se soit engagé à agir et à mettre en place des partenariats pour parvenir à des résultats quantifiables, il faut mener des activités concertées. Antigua-et-Barbuda demande donc à tous les acteurs d'honorer leurs engagements et de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement en mettant en oeuvre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux de la Déclaration du Millénaire et d'Action 21. À cette fin, il faudra considérablement augmenter les ressources financières, comme l'indique le Consensus de Monterrey.

Antigua-et-Barbuda a absolument l'intention de respecter le temps de parole, mais doit de toute nécessité soulever quelques autres questions. Malheureusement, nous devons rappeler la menace du terrorisme. Nous avons travaillé avec diligence à répondre aux critères de l'ONU en la matière, mais nous devons poursuivre cette oeuvre et planifier positivement l'avenir. Nous saluons le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et attendons avec impatience l'entrée du Timor-Leste dans cette auguste Assemblée.

Alors que nous nous apprêtons à accueillir le Timor-Leste, nous devons, une fois de plus, exprimer notre profond mécontentement face à l'absence de référendum au Sahara occidental. À la question du Sahara occidental est attachée celle du droit à l'autodétermination, principe fondamental des Nations Unies. Tant que le conflit perdure, la sécurité régionale d'une partie importante du Maghreb restera compromise. Il est clair que du succès ou de l'échec de l'ONU dépendra le renforcement ou l'affaiblissement de la crédibilité du système international actuel.

Un petit État en développement comme Antigua-et-Barbuda ne saurait intervenir à l'Assemblée générale de l'ONU sans parler des imperfections de la mondialisation et appeler à trouver des solutions dignes de ce nom. L'irrésistible mouvement actuel vers la mondialisation nous fait sentir une fois de plus notre insignifiance dans l'ordre mondial des choses.

Il est clair que la mondialisation entraîne une réduction de la souveraineté des États, les plus faibles

et les plus petits d'entre eux étant les plus grands perdants. Ce qui manque, malheureusement, dans les arguments en faveur de la mondialisation, c'est la nécessité de tenir compte du rythme, de l'orientation de la libéralisation et de son contenu. Nous ne devons jamais perdre de vue les différences de niveaux de développement et la nécessité de renforcer les capacités nationales. On insiste beaucoup sur la liberté des échanges pour le monde en développement, tout en réclamant des exemptions à cette liberté pour les pays industrialisés. Des mécanismes de protection sont déjà en place pour les agriculteurs des économies dominantes, tels que : subventions, marchés garantis, primes pour ne pas produire au-delà d'un certain plafond afin de maintenir les moyens de traitement, et tout ceci suivant des directives très strictes.

D'un autre côté, lorsque les anciens pays coloniaux accordent des traitements préférentiels à leurs anciennes colonies, des recours sont déposés auprès de l'Organisation mondiale du commerce par des entreprises multinationales. Tout cela est fait dans la claire connaissance du fait que la liberté des échanges n'a jamais existé dans le monde contemporain.

Récemment, l'envoyé d'un très grand pays, cherchant à obtenir l'appui d'Antigua-et-Barbuda à sa candidature à un important comité international, a loué nos deux îles pour l'importance de leur rôle, leur rationalité et leur objectivité sur la scène internationale. Il a déclaré ensuite que les petits États devaient occuper un siège dans les grands organes internationaux, parce qu'ils n'avaient pas, selon lui, à s'embarrasser des pressions d'armées importantes et de la nécessité de se maintenir au premier rang de la scène internationale quand ils considéraient les différentes questions internationales. Ils savent se placer à un point de vue qui leur permet d'envisager les répercussions pour le monde entier de telle ou telle politique, ou les améliorations à apporter à tous les peuples, ou les conséquences prévisibles de certaines mesures.

Cet échange de vues m'a rasséréiné et remonté le moral pendant toute une semaine. Oui, les petits États peuvent faire beaucoup et jouer un rôle important à l'ONU. Mais il faut que l'on nous regarde et que l'on nous écoute. Nous avons beaucoup à donner. Nous continuerons de parler franc, et fort, de plaider, de sensibiliser et d'implorer. Nous demandons à être

pleinement reconnus, car nous sommes positifs, solidaires et tournés vers l'avenir.

Je termine en vous soumettant la devise de mon pays : « Lorsque chacun s'efforce, tout le monde réussit ».

La séance est levée à 13 h 30.